

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 3073

4 décembre 2013

SOMMAIRE

BAT S.A.	147463	Taqui Investments	147464
Bucéphal Holdings S.à r.l.	147470	Taqui Investments	147464
C.A.R.E. Europe 1., S. à r.l.	147488	Terri Asset Management S.A.	147459
Facs SV	147469	Teufelsbad	147459
FA International Investments S.C.A.	147469	Thale	147459
FA Mezzanine Investments S.à r.l.	147469	Thibarin Invest S.A.	147465
FA Quartet Investments II	147469	Tiburon Investments S.à r.l.	147460
Five Arrows Co-Investments Holding		Tip Top Livraisons S.à r.l.	147464
S.C.A.	147462	Titan	147459
Five Arrows Secondary Opportunities III		TMB Industry	147463
Co-Investments S.C.A., SICAR	147470	Toiture d'Esch S.à r.l.	147465
Five Arrows Secondary Opportunities III		Top-Lux S.A.	147465
Soparfi SCA	147470	T.P.E. Luxembourg S.A.	147458
G.B.S. Finance S.A.	147458	Treviso	147463
G.B.S. Finance S.A.	147458	Triumph Group Luxembourg Holding Sàrl	
G.B.S. Finance S.A.	147458	147460
GHEFA Acquisition SCA	147470	Trop'	147460
Lux Insulation Management S.à r.l. & Part-		True Religion Brand Jeans International S.à	
ners S.C.A.	147471	r.l.	147464
Ojaco S.à r.l.	147504	TRX Luxembourg S.à r.l.	147462
Project People S.à r.l.	147501	UBP International Portfolio	147462
Retail France Investissement 2 S.à r.l. ...	147468	UKIG FinCo S.à r.l.	147462
Romabau Constructions S.à r.l.	147468	UKIG HoldCo S.à r.l.	147461
Sakkara S.A.	147467	UM Softwareentwicklung und IT Services	
S.E.T.I. Société Européenne de Transac-		S.à r.l.	147461
tions Immobilières S.A.	147468	Un Eugénie Brazier S.A.	147458
SL-xIP S.à r.l.	147466	Union Capital Holding S.A.	147461
Société Luxembourgeoise de Participa-		Urtis Finance S.A.	147461
tions Actives S.A.	147465	Vallis Construction Sector Consolidation	
Solido Hosting S.à r.l.	147466	147463
Solinvest S.A.	147466	Variocap+ S.A.	147467
Solution Tree SA	147468	Velcan Energy Luxembourg S.A.	147465
Someco S.à r.l.	147467	Vespucci S.à r.l.	147460
Staminvest S.A.	147466	Vianden RCG Re SCA	147462
Stanlux Investments S.A.	147466	VI-Venture Investment S.A.	147461
Syniverse Technologies Limited Luxem-			
bourg S.à r.l.	147467		

T.P.E. Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9647 Doncols, 14, chemin des Douaniers.
R.C.S. Luxembourg B 105.206.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire ARBO S.A.

Signature

Référence de publication: 2013153816/11.

(130188288) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2013.

G.B.S. Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 51.682.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

GBS FINANCE S.A.

Référence de publication: 2013153817/10.

(130187622) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2013.

G.B.S. Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 51.682.

Le bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

GBS FINANCE S.A.

Référence de publication: 2013153818/10.

(130187629) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2013.

G.B.S. Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 51.682.

Le bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

GBS FINANCE S.A.

Référence de publication: 2013153819/10.

(130187632) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2013.

Un Eugénie Brazier S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.
R.C.S. Luxembourg B 110.575.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG

Boulevard Joseph II

L-1840 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2013153850/13.

(130188007) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2013.

Teufelsbad, Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4A, rue Henri M. Schnadt.
R.C.S. Luxembourg B 111.480.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par la Gérance en date du 28 octobre 2013 que le siège social de la Société est transféré au 4a, rue Henri Schnadt à L-2530 Luxembourg, avec effet au 1^{er} novembre 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 octobre 2013.

Pour la Société

Un mandataire

Référence de publication: 2013153821/15.

(130188397) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2013.

Thale, Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4A, rue Henri M. Schnadt.
R.C.S. Luxembourg B 111.470.

—
Extrait du procès-verbal des résolutions prises par la gérance en date du 28 octobre 2013

Il résulte des résolutions prises par la Gérance en date du 28 octobre 2013 que le siège social de la Société est transféré au 4a, rue Henri Schnadt à L-2530 Luxembourg, avec effet au 1^{er} novembre 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 octobre 2013.

Pour la Société

Un mandataire

Référence de publication: 2013153822/15.

(130188416) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2013.

Terri Asset Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 51.682.

—
Le bilan au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

TERRI ASSET MANAGEMENT S.A

Référence de publication: 2013153820/10.

(130188154) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2013.

Titan, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8308 Capellen, 75, Parc d'Activités.
R.C.S. Luxembourg B 164.838.

—
Suite à la fusion de la société Fidomes S.A. et la société Trident Fund Services (Luxembourg) S.A., l'associé de la société a changé.

Le nouvel associé est TRIDENT TRUST COMPANY (LUXEMBOURG) S.A., société anonyme enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés du Luxembourg sous le numéro B148461 avec siège social au 75, Parc d'activités, L-8308 Capellen.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Capellen, le 4 novembre 2013.

Référence de publication: 2013153837/14.

(130187936) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2013.

Tiburon Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1651 Luxembourg, 11, avenue Guillaume.

R.C.S. Luxembourg B 171.650.

- L'adresse de Monsieur Philippe Pedrini, Gérant de la Société, est désormais la suivante:

81 rue du Pannebourg, B-6700 Waltzing, Arlon.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 octobre 2013.

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2013153824/13.

(130187648) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2013.

Triumph Group Luxembourg Holding Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.593,00.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 9, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 180.271.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 novembre 2013.

Référence de publication: 2013153826/11.

(130187919) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2013.

Trop', Société Anonyme.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 18, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 178.279.

EXTRAIT

Les membres du conseil d'administration de Trop' SA, par une résolution circulaire du 29 octobre 2013, ont pris la résolution suivante:

Est nommé président du conseil d'administration:

- Monsieur Adrien Rollé, demeurant professionnellement au 18, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013153827/13.

(130187750) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2013.

Vespucci S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 960.150,00.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 64, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 112.724.

Extrait des résolutions des associés du 18 octobre 2013

Les associés de Vespucci S.à r.l. (la "Société") ont décidé comme suit:

- d'accepter la démission du gérant suivant avec effet immédiat:

* Thomas Rivolta, gérant de catégorie C.

- de nommer le gérant suivant avec effet immédiat, et ce pour une durée illimitée:

* *Gérant de catégorie C:*

- Diego Crisafulli, né le 8 juin 1975 à Milan (Italie) demeurant professionnellement au Dam 7f, 1012JS, Amsterdam, Pays-Bas.

Luxembourg, le 05 novembre 2013.

Stefan Koch.

Référence de publication: 2013153854/17.

(130188396) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2013.

Urtis Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 8, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 111.986.

Le bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013153852/9.

(130188190) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2013.

Union Capital Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 130.242.

Statuts coordonnés, suite à l'assemblée générale extraordinaire reçue par Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette, en date du 23 juillet 2013 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 23 août 2013.

Référence de publication: 2013153851/11.

(130187772) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2013.

UM Softwareentwicklung und IT Services S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5570 Remich, 23, route de Stadtbredimus.

R.C.S. Luxembourg B 80.266.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 4 novembre 2013.

Référence de publication: 2013153849/10.

(130187671) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2013.

UKIG HoldCo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 10, rue C.M. Spoo.

R.C.S. Luxembourg B 151.793.

Le bilan au 31 mars 2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour UKIG HoldCo S.à r.l.

Référence de publication: 2013153848/10.

(130188310) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2013.

VI-Venture Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 122.998.

En date du 24 octobre 2013 et avec effet immédiat, Géraldine Schmit, avec adresse au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, a démissionné de son mandat d'administrateur de la société VI-VENTURE INVESTMENT S.A., avec siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 122 998

Alter Domus Luxembourg S.à r.l., mandaté par le démissionnaire

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 04 novembre 2013.

Référence de publication: 2013153860/14.

(130187890) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2013.

TRX Luxembourg S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 78.842.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013153844/9.

(130188254) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2013.

UBP International Portfolio, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 49, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 7.635.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 novembre 2013.

Référence de publication: 2013153845/10.

(130187947) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2013.

UKIG FinCo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 10, rue C.M. Spoo.
R.C.S. Luxembourg B 151.791.

Le bilan au 31 mars 2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour UKIG FinCo S.à.r.l.

Référence de publication: 2013153847/10.

(130188317) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2013.

Vianden RCG Re SCA, Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-4243 Esch-sur-Alzette, 97, rue Jean-Pierre Michels.
R.C.S. Luxembourg B 27.908.

Statuts coordonnés, suite à l'assemblée générale extraordinaire reçue par Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette, en date du 28 juin 2013 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 29 juillet 2013.

Référence de publication: 2013153855/11.

(130188326) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2013.

Five Arrows Co-Investments Holding S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1136 Luxembourg, 1, place d'Armes.
R.C.S. Luxembourg B 147.523.

Extrait des résolutions du conseil de gérance prises en date du 10 Septembre 2013

Le siège social de la société a été transféré de L-1637 Luxembourg, 3, rue Goethe à L-1136 Luxembourg, 1, Place d'Armes, avec effet au 1^{er} septembre 2013.

Pour extrait sincère et conforme

Pour Five Arrows Co-Investments Holding S.C.A.

Five Arrows Managers

Signature

Référence de publication: 2013153898/14.

(130188431) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2013.

Treviso, Société Anonyme.

Siège social: L-8308 Mamer/Capellen, 75, Parc d'Activités.

R.C.S. Luxembourg B 169.243.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013153843/9.

(130187980) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2013.

Vallis Construction Sector Consolidation, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 169.301.

Par résolutions prises en date du 8 octobre 2013, l'associé unique a pris les décisions suivantes:

1. Acceptation de la démission de Pedro Nuno da Silva Ferreira Rodrigues, avec adresse au 36, Avenida da Boavista, piso 1, 4050 112 Porto, Portugal, de son mandat de gérant A, avec effet au 18 septembre 2013.

2. Acceptation de la démission de Sandrine Goiris, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, de son mandat de gérant B, avec effet au 18 septembre 2013.

3. Nomination de Paulo de Avezedo Pereira da Silva, avec adresse professionnelle au 36, Avenida da Boavista, Piso 1, 4050-112 Porto, Portugal, au mandat de gérant A, avec effet au 18 septembre 2013 et pour une durée indéterminée.

4. Nomination de Michel Vareika, avec adresse professionnelle au 8, Killebiërg, L-5762 Hassel, au mandat de gérant B, avec effet au 18 septembre 2013 et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 octobre 2013.

Référence de publication: 2013153853/19.

(130188182) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2013.

TMB Industry, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8399 Windhof (Koerich), 12, rue de l'Industrie.

R.C.S. Luxembourg B 83.492.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 novembre 2013.

Référence de publication: 2013153838/10.

(130188367) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2013.

BAT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9227 Diekirch, 50, Esplanade.

R.C.S. Luxembourg B 97.472.

Le bilan au 31.12.2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

DIEKIRCH, le 06 novembre 2013.

Pour la société

COFICOM Trust S.à r.l.

B.P. 126

50, Esplanade

L-9227 DIEKIRCH

Signature

Référence de publication: 2013154000/16.

(130189043) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2013.

Taqui Investments, Société Anonyme.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 87.056.

Les comptes annuels au 30.04.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 05.11.2013.

Pour: TAQUI INVESTMENTS

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Isabelle Marechal-Gerlaxhe / Aurélie Katola

Référence de publication: 2013153830/15.

(130188241) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2013.

Taqui Investments, Société Anonyme.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 87.056.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire tenue le 30 octobre 2013, Monsieur José VILALLONGA SHELLY, avec adresse au C. Dr. Carulla 40-42, 08017 Barcelone, Espagne, et LANNAGE S.A., société anonyme, ayant son siège social au 42, Rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, ont été nommés Administrateurs en remplacement de Messieurs Yves BIEVER et Giuliano BIDOLI, démissionnaires.

Leur mandat prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle de 2016.

Luxembourg, le 05.11.2013.

Pour: TAQUI INVESTMENTS

Société Anonyme

Experta Luxembourg

Société Anonyme

Aurélie Katola / Isabelle Marechal-Gerlaxhe

Référence de publication: 2013153831/18.

(130188242) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2013.

True Religion Brand Jeans International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1B, Heienhaff.

R.C.S. Luxembourg B 158.336.

Statuts coordonnés, suite à de l'assemblée générale extraordinaire reçue par Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette, en date du 24 juillet 2013 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 23 août 2013.

Référence de publication: 2013153828/11.

(130187783) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2013.

Tip Top Livraisons S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4176 Esch-sur-Alzette, 30, rue Joseph Kieffer.

R.C.S. Luxembourg B 151.235.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013153836/10.

(130187694) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2013.

Thibarin Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, Place Dargent.

R.C.S. Luxembourg B 146.202.

Les comptes annuels au 30 juin 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013153835/9.

(130188028) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2013.

Toiture d'Esch S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4042 Esch-sur-Alzette, 52, rue du Brill.

R.C.S. Luxembourg B 165.740.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013153839/10.

(130187688) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2013.

Top-Lux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8295 Keispelt, 80A, route de Kehlen.

R.C.S. Luxembourg B 105.000.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

TOP-LUX S.A.

Philippe DOCK

Référence de publication: 2013153841/11.

(130188249) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2013.

Velcan Energy Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1651 Luxembourg, 11, avenue Guillaume.

R.C.S. Luxembourg B 145.006.

- L'adresse de Monsieur Philippe Pedrini, Administrateur de catégorie B de la Société, est désormais la suivante:
81 rue du Pannebourg, B-6700 Waltzing, Arlon.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 octobre 2013.

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2013153858/13.

(130187650) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2013.

Société Luxembourgeoise de Participations Actives S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 45-47, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 27.552.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013153787/11.

(130187849) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2013.

Staminvest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades.
R.C.S. Luxembourg B 111.462.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 septembre 2013.
SG AUDIT SARL

Référence de publication: 2013153806/11.

(130187621) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2013.

Stanlux Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons-Malades.
R.C.S. Luxembourg B 159.791.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 septembre 2013.
SG AUDIT SARL

Référence de publication: 2013153807/11.

(130188014) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2013.

Solido Hosting S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R.C.S. Luxembourg B 158.758.

Les comptes annuels au 30.06.2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 novembre 2013.
FIDUCIAIRE FERNAND FABER
Signature

Référence de publication: 2013153789/12.

(130188072) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2013.

SL-xIP S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 33.857,23.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 160.266.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 octobre 2013.

Référence de publication: 2013153785/10.

(130188066) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2013.

Solinvest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.
R.C.S. Luxembourg B 152.992.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 novembre 2013.

Référence de publication: 2013153790/10.

(130188068) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2013.

Sakkara S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 65.758.

—
LIQUIDATION JUDICIAIRE

Par jugement rendu en date du 25 mars 2010, le Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, siégeant en matière commerciale, a ordonné en vertu de l'article 203 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, la dissolution et la liquidation de la société suivante:

- la société anonyme SAKKARA S.A., dont le siège social à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont, a été dénoncé en date du 28 décembre 2007,

Le même jugement a nommé juge-commissaire Madame Carole BESCH, juge, et liquidateur Maître Safouane JAOUID, avocat, demeurant à Luxembourg.

Ils ordonnent aux créanciers de faire la déclaration de leurs créances avant le 16 avril 2010 au greffe de la sixième chambre de ce Tribunal.

Pour extrait conforme
Maître Safouane JAOUID
Le liquidateur

Référence de publication: 2013153775/19.

(130187957) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2013.

Syniverse Technologies Limited Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 109.389.

—
Rectificatif concernant le bilan 2010 déposé au RCS le 16/04/2012, réf L120060300

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Syniverse Technologies Limited Luxembourg S.à r.l.
Signature

Référence de publication: 2013153771/12.

(130188371) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2013.

Someco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1365 Luxembourg, 91, Montée Saint Crépin.

R.C.S. Luxembourg B 90.576.

—
Le Bilan au 31.12.2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2013153791/10.

(130187819) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2013.

Variocap+ S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 97.065.

—
CLÔTURE DE LIQUIDATION

Par jugement rendu en date du 24 octobre 2013, le Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, siégeant en matière commerciale, a déclaré closes pour absence d'actif les opérations de liquidation de la société VARIOCAP+ S.A. dont le siège social à L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill, a été dénoncé en date du 25 juin 2008.

Pour extrait conforme
Me Yasemin CENGIZ-KIYAK
Le liquidateur

Référence de publication: 2013153857/13.

(130187991) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2013.

Romabau Constructions S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 6, Beelerstrooss.
R.C.S. Luxembourg B 112.639.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013153750/10.

(130188381) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2013.

Retail France Investissement 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 56.500,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 103.001.

CLÔTURE DE LIQUIDATION*Extrait des résolutions prises par l'associé unique de la société en date du 15 octobre 2013*

La clôture de la liquidation de la Société a été décidée par résolutions prises par l'associé unique de la Société en date du 15 octobre 2013.

La Société a donc cessé d'exister à partir de ce jour.

Les livres et documents sociaux de la Société seront conservés pendant le délai légal de 5 ans chez Grosvenor Retail European Properties II S.à r.l. au 46A, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 4 novembre 2013.

Référence de publication: 2013153743/17.

(130187717) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2013.

S.E.T.I. Société Européenne de Transactions Immobilières S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R.C.S. Luxembourg B 30.918.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013153756/10.

(130187787) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2013.

Solution Tree SA, Société Anonyme.

Siège social: L-8049 Strassen, 2, rue Marie Curie.
R.C.S. Luxembourg B 144.355.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire en date du 16 octobre 2013

L'assemblée a décidé:

- L'assemblée décide à l'unanimité d'accepter la démission de:

* AD MANAGEMENT Sàrl, 451 438 295 RCS de Ales en France, domicilié Le Martas Mejannes Le Clap 201, 30430 Mejannes Le Clap F en France, en tant qu'administrateur

* Mr Jean-François WARTIQUE domicilié avenue de la Brise 14 B-1300 Wavre en Belgique en tant qu'administrateur

* Mr Abdelkader Jemaa domicilié Chemin Flory Champs 3, 6860 Vlessart en Belgique, en tant qu'administrateur

- Les démissions ont pris effet à partir du 15 février 2012.

Pour l'assemblée

Patrick Solvay

Référence de publication: 2013153922/17.

(130188307) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2013.

FA International Investments S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1136 Luxembourg, 1, place d'Armes.
R.C.S. Luxembourg B 162.105.

—
Extrait des résolutions du conseil de gérance prises en date du 10 Septembre 2013

Le siège social de la société a été transféré de L-1637 Luxembourg, 3, rue Goethe à L-1136 Luxembourg, 1, Place d'Armes, avec effet au 1^{er} septembre 2013.

Pour extrait sincère et conforme
Pour FA International Investments S.C.A.
Five Arrows Managers
Signature

Référence de publication: 2013153908/14.

(130188427) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2013.

FA Mezzanine Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1136 Luxembourg, 1, Place d'Armes.
R.C.S. Luxembourg B 138.533.

—
Extrait des résolutions du conseil de gérance prises en date du 10 Septembre 2013

Le siège social de la société a été transféré de L-1637 Luxembourg, 3, rue Goethe à L-1136 Luxembourg, 1, Place d'Armes, avec effet au 1^{er} septembre 2013.

Pour extrait sincère et conforme
Pour FA Mezzanine Investments S.a.r.l
Charles Tritton

Référence de publication: 2013153909/13.

(130188402) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2013.

FA Quartet Investments II, Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1136 Luxembourg, 1, place d'Armes.
R.C.S. Luxembourg B 161.275.

—
Extrait des résolutions du conseil de gérance prises en date du 10 Septembre 2013

Le siège social de la société a été transféré de L-1637 Luxembourg, 3, rue Goethe à L-1136 Luxembourg, 1, Place d'Armes, avec effet au 1^{er} septembre 2013.

Pour extrait sincère et conforme
Pour FA Quartet II S.C.A.
Five Arrows Managers
Signature

Référence de publication: 2013153910/14.

(130188423) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2013.

Facs SV, Société Anonyme de Titrisation.

Siège social: L-1136 Luxembourg, 1, Place d'Armes.
R.C.S. Luxembourg B 179.027.

—
Extrait des résolutions du conseil de gérance prises en date du 10 Septembre 2013

Le siège social de la société a été transféré de L-1637 Luxembourg, 3, rue Goethe à L-1136 Luxembourg, 1, Place d'Armes, avec effet au 1^{er} septembre 2013.

Pour extrait sincère et conforme
Pour FACS SV
Angelo Luis / Charles Tritton

Référence de publication: 2013153911/13.

(130188400) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2013.

GHEFA Acquisition SCA, Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1136 Luxembourg, 1, place d'Armes.
R.C.S. Luxembourg B 178.965.

—
Extrait des résolutions du conseil de gérance prises en date du 10 Septembre 2013

Le siège social de la société a été transféré de L-1637 Luxembourg, 3, rue Goethe à L-1136 Luxembourg, 1, Place d'Armes, avec effet au 1^{er} septembre 2013.

Pour extrait sincère et conforme
Pour GHEFA Acquisition SCA
Five Arrows Managers
Signature

Référence de publication: 2013153914/14.

(130188446) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2013.

Five Arrows Secondary Opportunities III Soparfi SCA, Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1136 Luxembourg, 1, place d'Armes.
R.C.S. Luxembourg B 174.439.

—
Extrait des résolutions du conseil de gérance prises en date du 10 Septembre 2013

Le siège social de la société a été transféré de L-1637 Luxembourg, 3, rue Goethe à L-1136 Luxembourg, 1, Place d'Armes, avec effet au 1^{er} septembre 2013.

Pour extrait sincère et conforme
Pour Five Arrows Secondary Opportunities III Soparfi S.C.A.
Five Arrows Managers
Signature

Référence de publication: 2013153907/14.

(130188415) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2013.

Five Arrows Secondary Opportunities III Co-Investments S.C.A., SICAR, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-1136 Luxembourg, 1, place d'Armes.
R.C.S. Luxembourg B 167.385.

—
Extrait des résolutions du conseil de gérance prises en date du 10 Septembre 2013

Le siège social de la société a été transféré de L-1637 Luxembourg, 3, rue Goethe à L-1136 Luxembourg, 1, Place d'Armes, avec effet au 1^{er} septembre 2013.

Pour extrait sincère et conforme
Pour Five Arrows Secondary Opportunities III Co-Investments S.C.A. SICAR
Five Arrows Managers
Signature

Référence de publication: 2013153905/15.

(130188418) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2013.

Bucéphal Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1259 Senningerberg, 13-15, Breedewues.
R.C.S. Luxembourg B 164.968.

—
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 5 novembre 2013.

Référence de publication: 2013153992/11.

(130188903) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2013.

Lux Insulation Management S.à r.l. & Partners S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 167.034.

In the year two thousand and thirteen, on the thirtieth day of September.

Before Us, Maître Francis Kessler, notary residing in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg.

Is held an extraordinary general meeting of the shareholders of "Lux Insulation Management S.à r.l. & Partners S.C.A." a partnership limited by shares (société en commandite par actions) with registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 167034 (hereinafter, the Company), incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary dated February 7, 2012, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on April 5, 2012 under number 896, and whose bylaws have been last amended by a deed of the undersigned notary dated December 18, 2012, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on February 28, 2013 under number 499.

The meeting is chaired by Ms. Sofia Afonso-Da Chao Conde, private employee, having her professional address at 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg.

The chairman appointed as secretary and scrutineer is Mrs Claudia Rouckert, employee, with professional address at 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg.

The chairman declared and requested the notary to act:

I. That the shareholders are represented by virtue of two (2) proxies given under private seal on September 26, 2013, and the number of their shares are shown on an attendance list, signed by the chairman, the secretary and scrutineer and the undersigned notary. The said list as well as the proxies will be registered with these minutes.

II. As appears from the said attendance list, all the shares in circulation representing the entire share capital of the Company, presently set at forty-nine thousand twenty-seven United States Dollars (USD 49.027,00) are present or represented at the present general meeting so that the meeting can validly decide on all the items of its agenda.

III. That the agenda of the meeting is the following:

1. Change of the nominal value of the ordinary shares and management share issued by the Company so that each ordinary and management share shall now have a nominal value of one cent of United States of America (USD 0,01) and acknowledgement that further to such change the shareholders of the Company now hold four million nine hundred two thousand six hundred (4.902.600) ordinary shares and one hundred (100) management shares.

2. Creation of a new class of shares namely the class A ordinary shares (the Class A Ordinary Shares).

3. Conversion of the four million nine hundred two thousand six hundred (4.902.600) ordinary shares with a nominal value of one cent of United States Dollar (USD 0,01) each, issued by the Company, into four million nine hundred two thousand six hundred (4.902.600) Class A Ordinary Shares, all with a nominal value of one cent of United States Dollar (USD 0,01) each.

4. Increase of the Company's share capital by an amount of fifty-three million eighty-one thousand seven hundred nine United States Dollars and fourteen cents (USD 53.081.709,14) in order to raise it from its present amount of forty-nine thousand twenty-seven United States Dollars (USD 49.027,00) to fifty-three million one hundred thirty thousand seven hundred thirty-six United States Dollars and fourteen cents (USD 53.130.736,14), by the creation and issuance of:

- Five hundred thirty-three million eight hundred forty-seven thousand seven hundred eighty-one (537.847.781) class A ordinary shares, having a nominal value of one cent of United States Dollar (USD 0,01) each (the New Class A Ordinary Shares);

- Three billion forty-seven million eight hundred four thousand ninety-four (3.047.804.094) class A mandatory redeemable preferred shares, having a nominal value of one cent of United States Dollar (USD 0,01) each (the Class A MRPS, and together with the New Class A Ordinary Shares, the New Class A Shares);

- Two hundred fifty-eight million three hundred seventy-seven thousand eight hundred fifty-six (258.377.856) class B ordinary shares, having a nominal value of one cent of United States Dollar (USD 0,01) each (the Class B Ordinary Shares); and

- One billion four hundred sixty-four million one hundred forty-one thousand one hundred eighty-three (1.464.141.183) class B mandatory redeemable preferred shares, having a nominal value of one cent of United States Dollar (USD 0,01) each (the Class B MRPS).

5. Waiver of the preferred subscription right and approval of the subscription of twelve million eight hundred twelve thousand nine hundred eighteen (12.812.918) Class Ordinary B Shares and seventy-two million six hundred six thousand five hundred thirty-three (72.606.533) Class B MRPS by Mr. Dave Lall, born on January 2, 1957, in Georgetown, Guyana, having his professional address at 1103 Mallard pointe, Cedar Hill TX 75104, United States of America (Mr. Lall), and full payment of the twelve million eight hundred twelve thousand nine hundred eighteen (12.812.918) Class B Ordinary Shares (Mr. Lall's Class B Ordinary Shares) and seventy-two million six hundred six thousand five hundred thirty-three (72.606.533) Class B MRPS (Mr. Lall's Class B MRPS), in the aggregate amount of eight hundred fifty-four thousand one hundred ninety-four United States Dollars and fifty-one cents (USD 854.194,51) together with a share premium in the

amount of one hundred twenty-eight thousand one hundred twenty-nine United States Dollars and eighteen cents (USD 128.129,18) which shall be linked to Mr. Lall's Class B Ordinary Shares and a share premium in the amount of seven hundred twenty-six thousand sixty-five United States Dollars and thirty-three cents (USD 726.065,33) which shall be linked to Mr. Lall's Class B MRPS, by payment in kind consisting in the conversion of a receivable held by Mr. Lall towards the Company in the total amount of one million seven hundred eight thousand three hundred eighty-nine United States Dollars and two cents (USD 1.708.389,02).

6. Waiver of the preferred subscription right and approval of the subscription of twenty-five million four hundred ninety-eight thousand eight hundred seventy-five (25.498.875) Class Ordinary B Shares and one hundred forty-four million four hundred ninety-three thousand six hundred twenty-five (144.493.625) Class B MRPS by 8414815 Canada Inc., a corporation incorporated and existing under Canadian law, having its registered office at 34, Shady Ridge Kitchener, ON N2N 3J1, Canada, with a company registration number 841481-5 (Clayton Holding), and full payment of the twenty-five million four hundred ninety-eight thousand eight hundred seventy-five (25.498.875) Class B Ordinary Shares (Clayton Holding's Class B Ordinary Shares) and one hundred forty-four million four hundred ninety-three thousand six hundred twenty-five (144.493.625) Class B MRPS (Clayton Holding's Class B MRPS), in the aggregate amount of one million six hundred ninety-nine thousand nine hundred twenty-five United States Dollars (USD 1.699.925,00), together with a share premium in the amount of two hundred fifty-four thousand nine hundred eighty-eight United States Dollars and seventy-five cents (USD 254.988,75) which shall be linked to Clayton Holding's Class B Ordinary Shares and a share premium in the amount one million four hundred forty-four thousand nine hundred thirty-six United States Dollars and twenty-five cents (USD 1.444.936,25) which shall be linked to Clayton Holdings's Class B MRPS, by payment in kind consisting in the conversion of a receivable held by Clayton Holding towards the Company in the total amount of three million three hundred ninety-nine thousand eight hundred fifty United States Dollars (USD 3.399.850,00).

7. Waiver of the preferred subscription right and approval of the subscription of two hundred twenty million sixty-six thousand sixty-three (220.066.063) Class Ordinary B Shares and one billion two hundred forty-seven million forty-one thousand twenty-five (1.247.041.025) Class B MRPS by Demilec Inc., a corporation incorporated and existing under Canadian law, having its registered office at 870 Curé-Boivin Boulevard Boisbriand, QC J7G 2A7, Canada, registered with the Trade and Companies of Québec under number 1149010317 (Demilec), and full payment of the two hundred twenty million sixty-six thousand sixty-three (220.066.063) Class B Ordinary Shares (Demilec's Class B Ordinary Shares) and one billion two hundred forty-seven million forty-one thousand twenty-five (1.247.041.025) Class B MRPS (Demilec's Class B MRPS) in the aggregate amount of fourteen million six hundred seventy-one thousand seventy United States Dollars and eighty-eight cents (USD 14.671.070,88), together with a share premium in the amount of two million two hundred thousand six hundred sixty United States Dollars and sixty-three cents (USD 2.200.660,63) which shall be linked to Demilec's Class B Ordinary Shares and a share premium in the amount twelve million four hundred seventy thousand four hundred ten United States Dollars and twenty-five cents (USD 12.470.410,25) which shall be linked to Demilec's Class B MRPS, by payment in kind consisting in the conversion of a receivable held by Demilec towards the Company in the total amount of twenty-nine million three hundred forty-two thousand one hundred forty-one United States Dollars and seventy-six cents (USD 29.342.141,76).

8. Change of the Company's accounting year so that the latter shall start on the first day of April and ends on the thirty-first of March of the following year, the last accounting year having started on the first day of January, 2013 closing on the thirty-first of March, 2013, and the current accounting year having started on the first day of April, 2013 closing on the thirty-first of March, 2014.

9. Restatement of the articles of association of the Company according to the above resolutions.

IV. The shareholders, after deliberation, unanimously take the following resolutions:

First resolution

The meeting resolves to change the nominal value of the ordinary shares and management share issued by the Company so that each ordinary and management share shall now have a nominal value of one cent of United States of America (USD 0,01) and to acknowledge that further to such change the shareholders of the Company now hold four million nine hundred two thousand six hundred (4.902.600) ordinary shares and one hundred (100) management shares.

Second resolution

The meeting resolves to create a new class of shares namely the Class A Ordinary Shares.

Third resolution

The meeting resolves to convert the four million nine hundred two thousand six hundred (4.902.600) ordinary shares with a nominal value of one cent of United States Dollar (USD 0,01) each, issued by the Company, into four million nine hundred two thousand six hundred (4.902.600) Class A Ordinary Shares, all with a nominal value of one cent of United States Dollar (USD 1,00) each.

Fourth resolution

The meeting resolves to increase the Company's share capital by an amount of fifty-three million eighty-one thousand seven hundred nine United States Dollars and fourteen cents (USD 53.081.709,14) in order to raise it from its present

amount of forty-nine thousand twenty-seven United States Dollars (USD 49.027,00) to fifty-three million one hundred thirty thousand seven hundred thirty-six United States Dollars and fourteen cents (USD 53.130.736,14), by the creation and issuance of:

- Five hundred thirty-three million eight hundred forty-seven thousand seven hundred eighty-one (537.847.781) class A ordinary shares, having a nominal value of one cent of United States Dollar (USD 0,01) each (the New Class A Ordinary Shares);

- Three billion forty-seven million eight hundred four thousand ninety-four (3.047.804.094) class A mandatory redeemable preferred shares, having a nominal value of one cent of United States Dollar (USD 0,01) each (the Class A MRPS, and together with the New Class A Ordinary Shares, the New Class A Shares);

- Two hundred fifty-eight million three hundred seventy-seven thousand eight hundred fifty-six (258.377.856) class B ordinary shares, having a nominal value of one cent of United States Dollar (USD 0,01) each (the Class B Ordinary Shares); and

- One billion four hundred sixty-four million one hundred forty-one thousand one hundred eighty-three (1.464.141.183) class B mandatory redeemable preferred shares, having a nominal value of one cent of United States Dollar (USD 0,01) each (the Class B MRPS).

Fifth resolution

The existing shareholders declare to waive their preferred subscription right and approve the subscription of Mr. Lall's Class B Ordinary Shares and Mr. Lall's Class B MRPS by Mr. Lall, prenamed, and the full payment of Mr. Lall's Class B Ordinary Shares and Mr. Lall's Class B MRPS, together with a share premium in the amount of one hundred twenty-eight thousand one hundred twenty-nine United States Dollars and eighteen cents (USD 128.129,18) which shall be linked to Mr. Lall's Class B Ordinary Shares and a share premium in the amount seven hundred twenty-six thousand sixty-five United States Dollars and thirty-three cents (USD 726.065,33) which shall be linked to Mr. Lall's Class B MRPS, by payment in kind consisting in the conversion of a receivable held by Mr. Lall towards the Company in the total amount of one million seven hundred eight thousand three hundred eighty-nine United States Dollars and two cents (USD 1.708.389,02) (Mr. Lall's Receivable) which Mr. Lall's Receivable is incontestable, payable and due.

The existing shareholders declare to waive their preferred subscription right and approve the subscription of Clayton Holding's Class B Ordinary Shares and Clayton Holding's Class B MRPS by Clayton Holding, prenamed, and the full payment of Clayton Holding's Class B Ordinary Shares and Clayton Holding's Class B MRPS, together with a share premium in the amount of two hundred fifty-four thousand nine hundred eighty-eight United States Dollars and seventy-five cents (USD 254.988,75) which shall be linked to Clayton Holding's Class B Ordinary Shares and a share premium in the amount one million four hundred forty-four thousand nine hundred thirty-six United States Dollars and twenty-five cents (USD 1.444.936,25) which shall be linked to Clayton Holding's Class B MRPS, by payment in kind consisting in the conversion of a receivable held by Clayton Holding towards the Company in the total amount of three million three hundred ninety-nine thousand eight hundred fifty United States Dollars (USD 3.399.850,00) (Clayton Holding's Receivable) which Clayton Holding's Receivable is incontestable, payable and due.

The existing shareholders declare to waive their preferred subscription right and approve the subscription of Demilec's Class B Ordinary Shares and Demilec's Class B MRPS by Demilec, prenamed, and the full payment of Demilec's Class B Ordinary Shares and Demilec's Class B MRPS, together with a share premium in the amount of two million two hundred thousand six hundred sixty United States Dollars and sixty-three cents (USD 2.200.660,63) which shall be linked to Demilec's Class B Ordinary Shares and a share premium in the amount twelve million four hundred seventy thousand four hundred ten United States Dollars and twenty-five cents (USD 12.470.410,25) which shall be linked to Demilec's Class B MRPS, by payment in kind consisting in the conversion of a receivable held by Demilec towards the Company in the total amount of twenty-nine million three hundred forty-two thousand one hundred forty-one United States Dollars and seventy-six cents (USD 29.342.141,76) (Demilec's Receivable) which Demilec's Receivable is incontestable, payable and due.

Intervention - Subscription - Payment

Lux Insulation Holdings S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), established and existing under Luxembourg law, having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, with a share capital of forty-nine thousand twenty-six United States Dollars (USD 49.026,00), registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 174226, here represented by Ms. Sofia Da Chao Conde, jurist, having her professional address at 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal on September 26, 2013, declares to subscribe for the New Class A Shares, and to fully pay them up at their nominal value of one cent of United States Dollar (USD 0,01) each, by payment in kind consisting in the conversion of a receivable held by Lux Insulation Holdings S.à r.l. towards the Company in the total amount of thirty-five million eight hundred fifty-six thousand five hundred eighteen United States Dollars and seventy cents (USD 35.856.518,75) and seventy-five cents (Lux Insulation Holdings S.à r.l.'s Receivable) which Lux Insulation Holdings S.à r.l.'s Receivable is incontestable, payable and due.

Mr. Lall, prenamed, here represented by Ms. Sofia DaChao Conde, jurist, having her professional address at 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal on

September 26, 2013, declares to subscribe to Mr. Lall's Class B Ordinary Shares and Mr. Lall's Class B MRPS, and to fully pay them up at their nominal value of one cent of United States Dollar (USD 0,01) each, for an aggregate amount of eight hundred fifty-four thousand one hundred ninety-four United States Dollars and fifty-one cents (USD 854.194,51) together with a share premium in the amount of one hundred twenty-eight thousand one hundred twenty-nine United States Dollars and eighteen cents (USD 128.129,18) which shall be linked to Mr. Lall's Class B Ordinary Shares and a share premium in the amount seven hundred twenty-six thousand sixty-five United States Dollars and thirty-three cents (USD 726.065,33) which shall be linked to Mr. Lall's Class B MRPS, by payment in kind consisting in the conversion of Mr. Lall's Receivable.

Clayton Holding, prenamed, here represented by Ms. Sofia DaChao Conde, jurist, having her professional address at 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal on September 26, 2013, declares to subscribe to Clayton Holding's Class B Ordinary Shares and Clayton Holding's Class B MRPS, and to fully pay them up at their nominal value of one cent of United States Dollar (USD 0,01) each, for an aggregate amount of one million six hundred ninety-nine thousand nine hundred twenty-five United States Dollars (USD 1.699.925,00) together with a share premium in the amount of two hundred fifty-four thousand nine hundred eighty-eight United States Dollars and seventy-five cents (USD 254.988,75) which shall be linked to Clayton Holding's Class B Ordinary Shares and a share premium in the amount one million four hundred forty-four thousand nine hundred thirty-six United States Dollars and twenty-five cents (USD 1.444.936,25) which shall be linked to Clayton Holding's Class B MRPS, by payment in kind consisting in the conversion of Clayton Holding's Receivable.

Demilec, prenamed, here represented by Ms. Sofia Afonso-Da Chao Conde, prenamed, by virtue of a proxy given under private seal on September 26, 2013, declares to subscribe to Demilec's Class B Ordinary Shares and Demilec's Class B MRPS, and to fully pay them up at their nominal value of one cent of United States Dollar (USD 0,01) each, for an aggregate amount fourteen million six hundred seventy-one thousand seventy United States Dollars and eighty-eight cents (USD 14.671.070,88) together with a share premium in the amount of two million two hundred thousand six hundred sixty United States Dollars and sixty-three cents (USD 2.200.660,63) which shall be linked to Demilec's Class B Ordinary Shares and a share premium in the amount twelve million four hundred seventy thousand four hundred ten United States Dollars and twenty-five cents (USD 12.470.410,25) which shall be linked to Demilec's Class B MRPS, by payment in kind consisting in the conversion of Demilec's Receivable.

The total value of the contributions in kind is declared by Lux Insulation Holdings S.à r.l., prenamed, Mr. Lall, prenamed, Clayton Holding, prenamed, and Demilec, prenamed, to be of seventy million three hundred six thousand eight hundred ninety-nine United States Dollars and fifty-three cents (USD 70.306.899,53), which valuation is accepted by the Company and subject to an independent auditor's report, in accordance with article 32-1 (5) of the law on commercial companies, established by FPS Audit S.à r.l., réviseur d'entreprises, having its registered office at 46, boulevard Grande-Duchesse, L-1330 Luxembourg, which concludes as follows:

"Conclusion

Based on the verification procedures applied as described in section 4 of this report, nothing has come to our attention that causes us to believe that the value of the contributions in kind amounting to USD 70.306.899,53 (USD 53.081.709,14 being allocated to the capital increase and USD 17.225.190,39 being allocated to the share premium) does not corresponds at least in number and nominal value of the 537.847.781 New Class A Ordinary Shares, the 258.377.856 Class B Ordinary Shares, the 3.047.804.094 Class A MRPS and the 1.464.141.183 Class B MRPS, with a nominal value of USD 0,01 each to be issued together with share premium amounting to USD 17.225.190,39."

Prementioned report, being initialized ne varietur by the appearing person and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed, to be filed at the same time with the registration authorities

Evidence of the contributions' existence and Value

Proof of the existence and value of the contribution in kind has been given by the above mentioned auditor's report

Effective implementation of the contributions in kind

Lux Insulation Holdings S.a r.l., prenamed, through its proxyholder, declares that:

- it is the sole unrestricted owner of the Lux Insulation Holdings S.a r.l.'s Receivable and possesses the power to dispose of it, it being legally and conventionally freely transferable;
- the Lux Insulation Holdings S.a r.l.'s Receivable has consequently not been transferred and no legal or natural person other than Lux Insulation Holdings S.a r.l., prenamed, is entitled to any rights as to the Lux Insulation Holdings S.a r.l.'s Receivable;
- all further formalities are in course in the jurisdiction of the location of the Lux Insulation Holdings S.a r.l.'s Receivable, in order to duly carry out and formalize the conversion and to render it effective anywhere and toward any third party.

Mr. Lall, prenamed, through its proxyholder, declares that:

- it is the sole unrestricted owner of the Mr. Lall's Receivable and possesses the power to dispose of it, it being legally and conventionally freely transferable;

- the Mr. Lall's Receivable has consequently not been transferred and no legal or natural person other than Mr. Lall, prenamed, is entitled to any rights as to the Mr. Lall's Receivable;
- all further formalities are in course in the jurisdiction of the location of the Mr. Lall's Receivable, in order to duly carry out and formalize the conversion and to render it effective anywhere and toward any third party.

Clayton Holding, prenamed, through its proxyholder, declares that:

- it is the sole unrestricted owner of the Clayton Holding's Receivable and possesses the power to dispose of it, it being legally and conventionally freely transferable;
- the Clayton Holding's Receivable has consequently not been transferred and no legal or natural person other than Clayton Holding, prenamed, is entitled to any rights as to the Clayton Holding's Receivable;
- all further formalities are in course in the jurisdiction of the location of the Clayton Holding's Receivable, in order to duly carry out and formalize the conversion and to render it effective anywhere and toward any third party.

Demilec, prenamed, through its proxyholder, declares that:

- it is the sole unrestricted owner of the Demilec's Receivable and possesses the power to dispose of it, it being legally and conventionally freely transferable;
- the Demilec's Receivable has consequently not been transferred and no legal or natural person other than Demilec, prenamed, is entitled to any rights as to the Demilec's Receivable;
- all further formalities are in course in the jurisdiction of the location of the Demilec's Receivable, in order to duly carry out and formalize the conversion and to render it effective anywhere and toward any third party.

Sixth resolution

The meeting resolves to change the Company's accounting year so that the latter shall start on the first day of April and ends on the thirty-first of March of the following year, the last accounting year having started on the first day of January, 2013 closing on the thirty-first of March, 2013, and the current accounting year having started on the first day of April, 2013 closing on the thirty-first of March, 2014.

Seventh resolution

Following the above resolutions, the meeting resolves to restate the articles of incorporation of the Company, as follows:

Title I. Denomination, Object, Duration, Registered office

Art. 1. There exists a partnership limited by shares under the name of "Lux Insulation Management S.á r.l. & Partners S.C.A.", which shall be governed by the laws pertaining to such an entity (hereinafter, the Company), and in particular by the law of August 10, 1915 on commercial companies as amended (hereinafter, the Law), as well as by the present articles of association (hereinafter, the Articles) and by any securityholders' agreement which may be entered into from time to time among the shareholders.

Art. 2. The Company may carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the taking of participating interests in any enterprises in whatever form, as well as the administration, management, control and development of such participating interests, in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad. Without limiting the generality of the foregoing, the Company may do all or any of the following acts and things, subject always to the provisions of any securityholders' agreement which may be entered into from time to time among the shareholders:

The Company may particularly use its funds for the setting-up, management, development and disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, participate in the creation, development and control of any enterprises, acquire by way of contribution, subscription, underwriting or by option to purchase and any other way whatsoever, any type of securities and patents, realise them by way of sale, transfer, exchange or otherwise, and have these securities and patents developed. The Company may grant assistance (by way of loans, advances, guarantees or securities or otherwise) to companies or other enterprises in which the Company has an interest or which form part of the group of companies to which the Company belongs (including shareholders or affiliated entities).

The Company may likewise carry out any financial, commercial, industrial, movable or real estate transactions, take any measures to safeguard its rights and make any transactions whatsoever which are directly or indirectly connected with its purpose or which are liable to promote their development.

The Company may borrow in any form including by way of public offer. It may issue by way of private or public placement, notes, bonds and debentures and any kind of debt, whether convertible or not, and/or equity securities subject always to the provisions of any Securityholders' Agreement which may be entered into from time to time among the shareholders. The Company may give guarantees and grant securities in favor of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other companies. The Company may further pledge, transfer, encumber or otherwise create security over all or over some of its assets.

Art. 3. The Company is formed for an unlimited period of time.

Art. 4. The registered office of the Company is established in the City of Luxembourg.

The registered office of the Company may be transferred to any other address in the same municipality or to another municipality by a decision of the Manager (as defined below), or by a resolution taken by the extraordinary general meeting of the shareholders, as required by the then applicable provisions of the Law.

The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

Title II. Capital, Shares

Art. 5. The share capital is set at fifty-three million one hundred thirty thousand seven hundred thirty-six United States Dollars and fourteen cents (USD 53.130.736,14) represented by:

- Five hundred forty-two million seven hundred fifty thousand three hundred eighty-one (542.750.381) class A ordinary shares (hereinafter, the Class A Ordinary Shares),

- Two hundred fifty-eight million three hundred seventy-seven thousand eight hundred fifty-six (258.377.856) class B ordinary shares (hereinafter, the Class B Ordinary Shares and together with the Class A Ordinary Shares, the Ordinary Shares),

- Three billion forty-seven million eight hundred four thousand ninety-four (3.047.804.094) class A mandatory redeemable preferred shares (the Class A MRPS),

- One billion four hundred sixty-four million one hundred forty-one thousand one hundred eighty-three (1.464.141.183) class B mandatory redeemable preferred shares (the Class B MRPS, and together with the Class A MRPS, the MRPS),

- one hundred (100) management shares (hereinafter, the Management Shares),

all fully paid up and with a nominal value of one cent of United States Dollar (USD 0,01) each.

Any share premium paid on top of the nominal value of any share of any class shall be attached and shall always remain attached to the share and class of shares in respect of which it has been paid until reimbursed or otherwise distributed, and shall be reimbursed or otherwise distributed solely to the owner of such share of such class of shares at the time of such reimbursement or distribution, who shall have exclusive rights thereto.

The Management Share shall be held by LuxInsulation Management S.á r.l., a private limited liability company (société á responsabilité limitée), incorporated and existing under Luxembourg law, having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 166915, as shareholder with unlimited liability and manager (hereinafter, the Manager).

The Company may repurchase at any time its own shares, including the MRPS, within the limits set by the Law, the Articles and by any securityholders' agreement which may be entered into from time to time among the shareholders.

The Management Share is and shall remain a registered share.

Art. 6. The maturity date of the MRPS is set to earlier of (i) the tenth (10th) anniversary of their issuance date and (ii) the day immediately preceding the date on which Company merges with another company, enters into another operation assimilated to merger pursuant to Article 284 of the Law, is subject to a division pursuant to Articles 285 to 308 of the Law or proceeds to a transfer of its assets as part of a transaction governed by Articles 308bis-1 to 308bis-14 of the Law (the Maturity Date). On or after the Maturity Date, which may be extended by mutual agreement of the Company and the MRPS holders, the MRPS may be redeemed and cancelled, at the option of the MRPS holders, and, upon such redemption and cancellation, the Company's share capital shall be reduced proportionally.

The redemption price of the MRPS for any redemption by the MRPS holders pursuant to this Article 6 or by the Company pursuant to Article 5 shall include (i) the nominal value thereof, (ii) the share premium attached thereto, and (iii) and any MRPS Preferential Dividends (as defined below) accrued as of the relevant redemption date.

Art. 7. The share capital may be changed at any time by a decision of the shareholders' meeting, in accordance with Article 15 of the Articles, and subject always to the provisions of any securityholders' agreement which may be entered into from time to time among the shareholders, except that so long as any MRPS are outstanding, the Company may not, except with the approval of the holders of the MRPS by a resolution passed by a majority of not less than 2/3 of the votes cast by the holders of the MRPS, voting separately as a class (each holder of MRPS being entitled to one vote for each MRPS held by him, her or it), alter any of the provisions hereof relating to the MRPS.

Art. 8. Towards the Company, the shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

Art. 9. The Management Share held by the Manager is exclusively transferable to a successor or additional manager with unlimited liability.

Any Ordinary Share and any MRPS, in each case with all attached share premium (if any), is freely transferable, subject always to the provisions of any securityholders' agreement which may be entered into from time to time among the shareholders.

Art. 10. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of any one or more of the shareholders.

Title III. Management

Art. 11. The Company is managed by the Manager. The Manager may only be removed by the unanimous consent of all the shareholders.

In the event of legal incapacity, liquidation or other permanent situation preventing the Manager from acting as Manager of the Company, the Company shall not be immediately dissolved and liquidated, provided the Supervisory Board as provided for in Article 15 hereof appoints an administrator, who need not be a shareholder, to effect urgent or mere administrative acts, until a general meeting of shareholders is held, which such administrator shall convene within fifteen (15) days of his appointment. At such general meeting, the shareholders may appoint, in accordance with the quorum and majority requirements for amendment of the articles, a successor manager. Failing such appointment, the Company shall be dissolved and liquidated.

Any such appointment of a successor manager shall not be subject to the approval of the Manager.

Art. 12. In dealing with third parties, the Manager shall have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's purpose, provided that the terms of this article and the provisions of any securityholders' agreement which may be entered into from time to time among the shareholders shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by the Law or the Articles or by any securityholders' agreement which may be entered into from time to time among the shareholders to the general meeting of shareholders or to the Supervisory Board shall fall within the competence of the Manager.

Towards third parties, the Company is validly bound by the signature of the Manager represented by duly appointed representatives, or by the signature(s) of any other person(s) to whom authority has been delegated by the Manager.

The Manager shall have the rights to give special proxies for determined matters to one or more proxy holders, selected among the members of its management body or not, either shareholders of the Company or not.

Art. 13. The Manager is jointly and severally liable for all liabilities which cannot be met out of the assets of the Company.

The holders of Ordinary Shares shall refrain from acting on behalf of the Company in any manner or capacity other than by exercising their rights as shareholders in general meetings and shall only be liable to the extent of their contributions to the Company.

No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that the Manager or any one or more of the managers, directors, officers or executives of the Manager is interested in, or is a director, manager, associate, officer, executive or employee of, such other company or firm. Any director, manager, officer or executive of the Manager who serves as a director, manager, associate, officer, executive or employee of any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, by reason of such affiliation with such other company or firm, be prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

Title IV. General meeting of shareholders

Art. 14. The general meeting of shareholders shall represent all the shareholders of the Company. It shall have the powers to order, carry out or ratify acts relating to the operations of the Company, provided that, unless otherwise provided in the Articles, no resolution shall be validly passed unless approved by the Manager.

General meetings of shareholders shall be convened by the Manager or by the Supervisory Board or as provided in any securityholders' agreement which may be entered into from time to time among the shareholders. General meetings of shareholders shall be convened pursuant to a notice given by the Manager setting forth the agenda and sent by registered letter at least eight (8) days prior to the meeting to each holder of registered shares at the shareholder's address recorded in the register of registered shares.

The annual general meeting of the shareholders shall be held on the second Monday of the month of June at 11.00 a.m. CET at the registered office of the Company or at any other location specified in the notice of meeting.

If such day is a legal or a bank holiday in Luxembourg, the annual general meeting shall be held on the next following business day.

Other meetings of shareholders may be held at such places and times as may be specified in the respective notices of meeting.

Any shareholder may participate by telephone or video conference call or by other similar means of communication allowing (i) the identification of the shareholders, (ii) all the shareholders taking part in the meeting to hear one another, and (iii) the meeting to be held live. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

Subject to the approval of the Manager, the Articles may be amended from time to time by a general meeting of shareholders under the quorum and majority requirements provided for by the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended, unless the Articles or any securityholders' agreement which may be entered into from time to time among the shareholders provide differently.

Title V. Supervisory board

Art. 15. The affairs of the Company and its financial situation including in particular its books and accounts shall be supervised by the Supervisory Board, comprising at least three (3) members. The Supervisory Board may be consulted by the Manager on such matters as the Manager may determine and may authorize any actions of the Manager that may, pursuant to law or regulation or under these articles of association, exceed the powers of the Manager.

The Supervisory Board shall be elected by the annual general meeting of shareholders for a period of one year. The members of the Supervisory Board may be re-elected. The Supervisory Board shall elect one of its members as chairman.

The Supervisory Board shall be convened by its chairman or by the Manager.

Written notice of any meeting of the Supervisory Board shall be given to all members of the Supervisory Board at least eight (8) days prior to the date set for such meeting, except in urgent circumstances, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the notice of meeting. This notice may be waived by consent in writing, by telegram, telex, facsimile or any other similar means of communication. Separate notice shall not be required for meetings held at times and places fixed in a resolution adopted by the Supervisory Board.

Any member may act at any meeting by appointing in writing, by telegram, telex or facsimile or any other similar means of communication another member as his proxy. A member may represent several of his colleagues.

The Supervisory Board can deliberate or act validly only if at least the majority of the members are present or represented.

Resolutions of the Supervisory Board will be recorded in minutes signed by the chairman of the meeting. Copies of extracts of such minutes to be produced in judicial proceedings or elsewhere will be validly signed by the chairman of the meeting or any two members.

Resolutions are taken by a majority vote of the members present or represented.

Resolutions in writing approved and signed by all the members of the Supervisory Board shall have the same effect as resolutions voted at the Supervisory Board meetings; each member shall approve such resolution in writing, by telegram, telex, facsimile or any other similar means of communication. Such approval shall be confirmed in writing and all documents shall form the record that proves that such resolution has been taken.

Any member of the Supervisory Board may participate in any meeting of the Supervisory Board by conference-call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

Title VI. Accounting year, Allocation of profits

Art. 16. The Company's accounting year starts on the first of April and ends on the thirty-first of March of the following year.

Art. 17. At the end of each accounting year, the Company's accounts are established by the Manager who also prepares an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 18. The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortization, charges and provisions represents the net profit of the Company.

Every year, five percent (5%) of the net profit shall be transferred to the legal reserve. This deduction ceases to be compulsory when the legal reserve amounts to ten percent (10%) of the issued share capital but shall be resumed until the reserve fund is entirely reconstituted if, at any time and for any reason whatsoever, the ten percent (10%) threshold is no longer met.

The balance of the net profit may be distributed to the shareholders, subject always to the provisions of any securityholders' agreement which may be entered into from time to time among the shareholders and provided that:

- the Class A MRPS shall accrue an annual preferential and cumulative dividend, compounded annually, payable before any other dividend distribution, at a rate equal to seven percent (7%) of the Class A MRPS nominal value and any share premium attached thereto (the Class A MRPS Preferential Dividend);

- the Class B MRPS shall accrue an annual preferential and cumulative dividend, compounded annually, payable before any other dividend distribution, at a rate equal to seven percent (7%) of the Class B MRPS nominal value and any share premium attached thereto (the Class B MRPS Preferential Dividend, and together with the Class A MRPS Preferential Dividend, the MRPS Preferential Dividends).

Should the Company determine not to pay the MRPS Preferential Dividends for a given year for any reason or be unable to pay the MRPS Preferential Dividends for a given year because of insufficient distributable profit, the Preferential Dividends that should have been paid during that year shall be cumulative and carried forward to the next financial year.

Any additional dividend shall only be distributed on a fully diluted basis, i.e. for the avoidance of any doubt, on the basis of the nominal value of any shares and the share premium attached thereto.

The holders of MRPS shall not be entitled to any other dividend distribution apart from the MRPS Preferential Dividends.

Interim dividends may be distributed by observing the terms and conditions foreseen by the Law, the Articles and the provisions of any securityholders' agreement which may be entered into from time to time among the shareholders.

Title VII. Dissolution, Liquidation

Art. 19. At the time of winding up the Company or of distributing its property among its shareholders for the purpose of winding-up its affairs, the liquidation shall be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholders who shall determine their powers and remuneration.

Subject to the provisions of the following paragraph, the liquidation proceeds resulting of the realization of the Company's assets after settlement of all its liabilities shall only be allocated on a fully diluted basis, i.e. for the avoidance of any doubt, on the basis of the nominal value of any shares and the share premium attached thereto.

No sum shall be paid to nor shall any assets be distributed among the holders of any other class of shares of the Company until there shall have been paid to the holders of MRPS an amount equal to their full redemption price specified in Article 6 and the holders of the MRPS shall be entitled to be paid equally and rateably all such moneys out of the assets of the Company by preference over and in priority to the holders of any other class of shares of the Company. All the remaining assets and funds of the Company shall be divided and paid to the holders of shares of other classes of shares of the Company in accordance with their respective rights.

Title VIII. General provision

Art. 20. Reference is made to the provisions of the Law and of any securityholders' agreement which may be entered into from time to time among the shareholders for all matters for which no specific provision is made in the Articles."

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the above resolutions are estimated at seven thousand euro (EUR 7,000.-).

Attestation

The Notary acting in this matter declares that he has checked the existence of the conditions set out in Articles 26 of the Law on Commercial Companies and expressly attests that they have been complied with.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the proxy holder of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF the present deed was drawn up in Esch-sur-Alzette, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the members of the bureau and to the proxy holder of the appearing persons, who are known to the notary by their full name, civil status and residence, they signed together with Us, the notary, the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le trente du mois de septembre.

Par-devant Nous, Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société en commandite par actions "Lux Insulation Management S.à r.l. & Partners S.C.A.", une société en commandite par actions de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 167034 (ci-après désignée la Société), constituée par acte du notaire instrumentaire le 7 février 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations le 5 avril 2012 sous le numéro 896, et dont les statuts ont été dernièrement modifiés par un acte du notaire instrumentaire en date du 18 décembre 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations le 28 février 2013 sous le numéro 499.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, employée privée, ayant son adresse professionnelle au 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire et comme scrutateur Madame Claudia ROUCKERT, employée privée, ayant son adresse professionnelle au 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch/Alzette, Grand Duché de Luxembourg.

Le président déclare et prie le notaire d'acter que:

I. Les actionnaires présents ou représentés en vertu de deux (2) procurations données par acte sous seing privé le 26 septembre 2013, et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire soussigné. Ladite liste de présence restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II. Il apparaît de cette liste de présence que toutes les actions en circulation représentant la totalité du capital social de la Société, établi à quarante-neuf mille vingt-sept Dollars Américains (USD 49.027,00), toutes entièrement libérées,

sont présentes ou représentées à la présente assemblée, de sorte que l'assemblée peut valablement décider sur tous les points portés à son ordre du jour.

III. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1. Changement de la valeur nominale des actions ordinaires et de l'action de commandité émises par la Société afin que chaque action ordinaire et action de commandité ait désormais une valeur nominale de une cent de Dollar Américain (USD 0,01) et reconnaissance du fait qu'à la suite de ce changement, les actionnaires de la Société détiennent désormais quatre million neuf cent deux mille six cents (4.902.600) actions ordinaires et cent (100) actions de commandité.

2. Création d'une nouvelle classe d'actions dénommée les actions ordinaires de classe A (les Actions Ordinaires de Classe A).

3. Conversion de quatre million neuf cent deux mille six cents (4.902.600) actions ordinaires d'une valeur nominale d'un cent de Dollar Américain (USD 0,01) chacune, émises par la Société, en quatre million neuf cent deux mille six cents (4.902.600) Actions Ordinaires de Classe A d'une valeur nominale d'un cent de Dollar Américain (USD 0,01) chacune.

4. Augmentation du capital social de la Société à concurrence d'un montant de cinquante-trois million quatre-vingt-un mille sept cent neuf Dollars Américains et quatorze cents (USD 53.081.709,14) pour le porter de son montant actuel de quarante-neuf mille vingt-sept Dollars Américains (USD 49.027,00) à cinquante-trois million cent trente mille sept cent trente-six Dollars Américains et quatorze cents (USD 53.130.736,14) par la création et l'émission de:

- cinq cent trente-sept million huit cent quarante-sept mille sept cent quatre-vingt-un (537.847.781) actions de classe A, d'une valeur nominale d'un cent de Dollar Américain (USD 0,01) chacune (les Actions Ordinaires de Classe A);

- trois milliard quarante-sept million huit cent quatre mille quatre-vingt-quatorze (3.047.804.094) actions rachetables préférentielles de classe A, d'une valeur nominale d'un cent de Dollar Américain (USD 0,01) chacune (les ARP de Classe A et avec les Actions Ordinaires de Classe A, les Nouvelles Actions de Classe A);

- deux cent cinquante-huit million trois cent soixante-dix-sept mille huit cent cinquante-six (258.377.856) actions ordinaires de classe B, d'une valeur nominale d'un cent de Dollar Américain (USD 0,01) chacune (les Actions Ordinaires de Classe B), et

- un milliard quatre cent soixante-quatre million cent quarante et un mille cent quatre-vingt-trois (1.464.141.183) actions rachetables préférentielles de classe B, d'une valeur nominale d'un cent de Dollar Américain (USD 0,01) chacune, (les ARP de Classe B).

5. Renonciation au droit préférentiel de souscription et approbation de la souscription de douze million huit cent douze mille neuf cent dix-huit (12.812.918) Actions Ordinaires de Classe B et de soixante-douze million six cent six mille cinq cent trente-trois (72.606.533) ARP de Classe B par M. Dave Lall, né le 2 janvier 1957 à Georgetown, Guyane, résidant professionnellement à 1103 Mallard pointe, Cedar Hill TX 75104, Etats-Unis d'Amérique (M. Lall) et du paiement des douze million huit cent douze mille neuf cent dix-huit (12.812.918) Actions Ordinaires de Classe B (les Actions Ordinaires de Classe B de M. Lall) et des soixante-douze million six cent six mille cinq cent trente-trois (72.606.533) ARP de Classe B (les ARP de Classe B de M. Lall), d'un montant total de huit cent cinquante-quatre mille cent quatre-vingt-quatorze Dollars Américains et cinquante et un cents (USD 854.194,51), avec une prime d'émission d'un montant de cent vingt-huit mille cent vingt-neuf Dollars Américains et dix-huit cents (USD 128.129,18) qui sera liée aux Actions Ordinaires de Classe B de M. Lall et une prime d'émission d'un montant de sept cent vingt-six mille soixante-cinq Dollars Américains et trente-trois (USD 726.065,33) qui sera liée aux ARP de Classe B de M. Lall, par apport en nature consistant en la conversion d'une créance détenue par M. Lall envers la Société d'un montant total de un million sept cent huit mille trois cent quatre-vingt-neuf Dollars Américains et deux cents (USD 1.708.389,02).

6. Renonciation au droit préférentiel de souscription et approbation de la souscription de vingt-cinq million quatre cent quatre-vingt-dix-huit mille huit cent soixante-quinze (25.498.875) Actions Ordinaires de Classe B et de cent quarante-quatre million quatre cent quatre-vingt-treize mille six cent vingt-cinq (144.493.625) ARP de Classe B par 8414815 Canada Inc., une société établie et existant en vertu des lois du Canada, ayant son siège social 34, Shady Ridge Kitchener, ON N2N 3J1, Canada, ayant comme numéro d'enregistrement des sociétés 841481-5 (Clayton Holding) et du paiement des vingt-cinq million quatre cent quatre-vingt-dix-huit mille huit cent soixante-quinze (25.498.875) Actions Ordinaires de Classe B (les Actions Ordinaires de Classe B de Clayton Holding) et des cent quarante-quatre million quatre cent quatre-vingt-treize mille six cent vingt-cinq (144.493.625) ARP de Classe B (les ARP de Classe B de Clayton Holding), d'un montant total de un million six cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent vingt-cinq Dollars Américains (USD 1.699.925,00), avec une prime d'émission d'un montant de deux cent cinquante-quatre neuf cent quatre-vingt-huit Dollars Américains et soixante-quinze cents (USD 254.988,75) qui sera liée aux Actions Ordinaires de Classe B de Clayton Holding et une prime d'émission d'un montant de un million quatre cent quarante-quatre neuf cent trente-six Dollars Américains et vingt-cinq cents (USD 1.444.936,25) qui sera liée aux ARP de Classe B de Clayton Holding, par apport en nature consistant en la conversion d'une créance détenue par Clayton Holding envers la Société d'un montant total de trois million trois cent quatre-vingt-dix-neuf mille huit cent cinquante Dollars Américains (USD 3.399.850,00).

7. Renonciation au droit préférentiel de souscription et approbation de la souscription de deux cent vingt mille soixante-six mille soixante-trois (220.066.063) Actions Ordinaires de Classe B et de un milliard deux cent quarante-sept quarante et un mille vingt-cinq (1.247.041.025) ARP de Classe B par Demilec Inc., une société établie et existant en vertu des lois du Canada, ayant son siège social 870 Curé-Boivin Boulevard Boisbriand, QC J7G 2A7, Canada, enregistrée auprès du registre du commerce de Québec sous le numéro 1149010317 (Demilec) et du paiement des deux cent vingt mille

soixante-six mille soixante-trois (220.066.063) Actions Ordinaires de Classe B (les Actions Ordinaires de Classe B de Demilec) et des un milliard deux cent quarante-sept quatre et un mille vingt-cinq (1.247.041.025) ARP de Classe B (les ARP de Classe B de Demilec), d'un montant total de quatorze million six cent soixante et onze mille soixante-dix Dollars Américains et quatre-vingt-huit cents (USD 14.671.070,88), avec une prime d'émission d'un montant de deux million deux cent mille six cent soixante Dollars Américains et soixante-trois cent (USD 2.200.660,63) qui sera liée aux Actions Ordinaires de Classe B de Demilec et une prime d'émission d'un montant de douze million quatre cent soixante-dix mille quatre cent dix Dollars Américains et vingt-cinq cents (USD 12.470.410,25) qui sera liée aux ARP de Classe B de Demilec, par apport en nature consistant en la conversion d'une créance détenue par Demilec envers la Société d'un montant total de vingt-neuf million trois cent quarante-deux mille cent quarante et un Dollars Américains et soixante-seize cents (USD 29.342.141,76).

8. Modification de l'exercice comptable annuel de la Société afin qu'il débute le premier jour du mois d'avril et se termine le trente-et-un mars de l'année suivante, le dernier exercice comptable ayant débuté le premier janvier 2013 s'étant clôturé le trente-et-un mars 2013, et l'exercice comptable actuel ayant débuté le premier avril 2013 se clôturant le trente-et-un mars 2014.

9. Refonte des statuts de la Société conformément aux résolutions ci-dessus.

IV. Les actionnaires, après avoir délibéré, prennent à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de changer la valeur nominale des actions ordinaires et de l'action de commandité émises par la Société afin que chaque action ordinaire et action de commandité ait désormais une valeur nominale de un cent de Dollar Américain (USD 0,01) et de reconnaître qu'à la suite de ce changement, les actionnaires de la Société détiennent désormais quatre million neuf cent deux mille six cents (4.902.600) actions ordinaires et cent (100) actions de commandité.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de procéder à la création d'une nouvelle classe d'actions dénommées les Actions Ordinaires de Classe A.

Troisième résolution

L'assemblée décide de convertir les quatre million neuf cent deux mille six cents (4.902.600) actions ordinaires avec une valeur nominale d'un cent de Dollar Américain (USD 0,01) chacune, émises par la Société, en quatre million neuf cent deux mille six cents (4.902.600) Actions Ordinaires de Classe A, d'une valeur nominale chacune d'un cent de Dollar Américain (USD 0,01) chacune.

Quatrième résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social de la Société à concurrence d'un montant de cinquante-trois million quatre-vingt-un mille sept cent neuf Dollars Américains et quatorze cents (USD 53.081.709,14) pour le porter de son montant actuel de quarante-neuf mille vingt-sept Dollars Américains (USD 49.027,00) à cinquante-trois million cent trente mille sept cent trente-six Dollars Américains et quatorze cents (USD 53.130.736,14) par la création et l'émission de:

- cinq cent trente-sept million huit cent quarante-sept mille sept cent quatre-vingt-un (537.847.781) actions de classe A, d'une valeur nominale d'un cent de Dollar Américain (USD 0,01) chacune (les Actions Ordinaires de Classe A);
- trois milliard quarante-sept million huit cent quatre mille quatre-vingt-quatorze (3.047.804.094) actions rachetables préférentielles de classe A, d'une valeur nominale d'un cent de Dollar Américain (USD 0,01) chacune (les ARP de Classe A et avec les Actions Ordinaires de Classe A, les Nouvelles Actions de Classe A);
- deux cent cinquante-huit million trois cent soixante-dix-sept mille huit cent cinquante-six (258.377.856) actions ordinaires de classe B, d'une valeur nominale d'un cent de Dollar Américain (USD 0,01) chacune (les Actions Ordinaires de Classe B), et
- un milliard quatre cent soixante-quatre million cent quarante et un mille cent quatre-vingt-trois (1.464.141.183) actions rachetables préférentielles de classe B, d'une valeur nominale d'un cent de Dollar Américain (USD 0,01) chacune, (les ARP de Classe B)..

Cinquième résolution

Les actionnaires existants déclarent renoncer à leur droit préférentiel de souscription et approuver la souscription des Actions Ordinaires de Classe B de M. Lall et des ARP de Classe B de M. Lall par M. Lall, prénommé, et la libération totale des Actions Ordinaires de Classe B de M. Lall et des ARP de Classe B de M. Lall, avec une prime d'émission d'un montant de cent vingt-huit mille cent vingt-neuf Dollars Américains et dix-huit cents (USD 128.129,18) qui sera liée aux Actions Ordinaires de Classe B de M. Lall et une prime d'émission d'un montant de sept cent vingt-six mille soixante-cinq Dollars Américains et trente-trois (USD 726.065,33) qui sera liée aux ARP de Classe B de M. Lall, par apport en nature consistant en la conversion d'une créance détenue par M. Lall envers la Société d'un montant total de un million sept cent huit mille trois cent quatre-vingt-neuf Dollars Américains et deux cents (USD 1.708.389,02) (la Créance de M. Lall), ladite Créance de M. Lall étant certaine, liquide et exigible.

Les actionnaires existants déclarent renoncer à leur droit préférentiel de souscription et approuver la souscription des Actions Ordinaires de Classe B de Clayton Holding et des ARP de Classe B de Clayton Holding par Clayton Holding, prénommée, et la libération totale des Actions Ordinaires de Classe B de Clayton Holding et des ARP de Classe B de Clayton Holding, avec une prime d'émission d'un montant de deux cent cinquante-quatre neuf cent quatre-vingt-huit Dollars Américains et soixante-quinze cents (USD 254.988,75) qui sera liée aux Actions Ordinaires de Classe B de Clayton Holding et une prime d'émission d'un montant de un million quatre cent quarante-quatre neuf cent trente-six Dollars Américains et vingt-cinq cents (USD 1.444.936,25) qui sera liée aux ARP de Classe B de Clayton Holding, par apport en nature consistant en la conversion d'une créance détenue par Clayton Holding envers la Société d'un montant total de trois million trois cent quatre-vingt-dix-neuf mille huit cent cinquante Dollars Américains (USD 3.399.850,00) (la Créance de Clayton Holding), ladite Créance de Clayton Holding étant certaine, liquide et exigible.

Les actionnaires existants déclarent renoncer à leur droit préférentiel de souscription et approuver la souscription des Actions Ordinaires de Classe B de Demilec et des ARP de Classe B de Demilec par Demilec, prénommée, et la libération totale des Actions Ordinaires de Classe B de Demilec et des ARP de Classe B de Demilec, avec une prime d'émission d'un montant de deux million deux cent mille six cent soixante Dollars Américains et soixante-trois cent (USD 2.200.660,63) qui sera liée aux Actions Ordinaires de Classe B de Demilec et une prime d'émission d'un montant de douze million quatre cent soixante-dix mille quatre cent dix Dollars Américains et vingt-cinq cents (USD 12.470.410,25) qui sera liée aux ARP de Classe B de Demilec, par apport en nature consistant en la conversion d'une créance détenue par Demilec envers la Société d'un montant total de vingt-neuf million trois cent quarante-deux mille cent quarante et un Dollars Américains et soixante-seize cents (USD 29.342.141,76) (la Créance de Demilec), ladite Créance de Demilec étant certaine, liquide et exigible.

Intervention - Souscription - Paiement

Lux Insulation Holdings S.à r.l., une société à responsabilité limitée, établie et existante en vertu du droit luxembourgeois, ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, avec un capital social d'un montant de quarante-neuf mille vingt-six Dollars Américains (USD 49.026,00), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 174226, ici représentée par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, prénommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 26 septembre, 2013, déclare souscrire aux Nouvelles Actions de Classe A, et les libérer entièrement à leur valeur nominale d'un cent de Dollar Américain (USD 0,01) chacune, par apport en nature consistant en la conversion d'une créance détenue par Lux Insulation Holdings S.à r.l. envers la Société d'un montant total de trente-cinq million huit cent cinquante-six mille cinq cent dix-huit Dollars Américains et soixante-quinze cents (USD 35.856.518,75) (la Créance de Lux Insulation Holdings S.à r.l.), ladite Créance de Lux Insulation Holdings S.à r.l. étant certaine, liquide et exigible.

M. Lall, prénommé, ici représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, prénommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 26 septembre, 2013, déclare souscrire aux Actions Ordinaires de Classe B de M. Lall et des ARP de Classe B de M. Lall, et les libérer entièrement à leur valeur nominale d'un cent de Dollar Américain (USD 0,01) chacune, d'un montant total de huit cent cinquante-quatre mille cent quatre-vingt-quatorze Dollars Américains et cinquante et un cents (USD 854.194,51), avec une prime d'émission d'un montant de cent vingt-huit mille cent vingt-neuf Dollars Américains et dix-huit cents (USD 128.129,18) qui sera liée aux Actions Ordinaires de Classe B de M. Lall et une prime d'émission d'un montant de sept cent vingt-six mille soixante-cinq Dollars Américains et trente-trois (USD 726.065,33) qui sera liée aux ARP de Classe B de M. Lall, par apport en nature consistant en la conversion de la Créance de M. Lall.

Clayton Holding, prénommée, ici représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, prénommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 26 septembre, 2013, déclare souscrire aux Actions Ordinaires de Classe B de Clayton Holding et des ARP de Classe B de Clayton Holding, et les libérer entièrement à leur valeur nominale d'un cent de Dollar Américain (USD 0,01) chacune, d'un montant total de un million six cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent vingt-cinq Dollars Américains (USD 1.699.925,00), avec une prime d'émission d'un montant de deux cent cinquante-quatre neuf cent quatre-vingt-huit Dollars Américains et soixante-quinze cents (USD 254.988,75) qui sera liée aux Actions Ordinaires de Classe B de Clayton Holding et une prime d'émission d'un montant de un million quatre cent quarante-quatre neuf cent trente-six Dollars Américains et vingt-cinq cents (USD 1.444.936,25) qui sera liée aux ARP de Classe B de Clayton Holding, par apport en nature consistant en la conversion de la Créance de Clayton Holding.

Demilec, prénommée, ici représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, prénommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 26 septembre, 2013, déclare souscrire aux Actions Ordinaires de Classe B de Demilec et des ARP de Classe B de Demilec, et les libérer entièrement à leur valeur nominale d'un cent de Dollar Américain (USD 0,01) chacune, d'un montant total de quatorze million six cent soixante et onze mille soixante-dix Dollars Américains et quatre-vingt-huit cents (USD 14.671.070,88), avec une prime d'émission d'un montant de deux million deux cent mille six cent soixante Dollars Américains et soixante-trois cent (USD 2.200.660,63) qui sera liée aux Actions Ordinaires de Classe B de Demilec et une prime d'émission d'un montant de douze million quatre cent soixante-dix mille quatre cent dix Dollars Américains et vingt-cinq cents (USD 12.470.410,25) qui sera liée aux ARP de Classe B de Demilec, par apport en nature consistant en la conversion de la Créance de Demilec.

La valeur totale des apports en nature est déclarée être de soixante-dix million trois cent six mille huit cent quatre-vingt-dix-neuf Dollars Américains et cinquante-trois cents (USD 70.306.899,53) par Lux Insulation Holdings S.à r.l.,

précitée, M. Lall, prénommé, Clayton Holding, prénommée, et Demilec, prénommée, laquelle estimation, acceptée par la Société, est sujette au rapport d'un réviseur d'entreprise indépendant conformément à l'article 32-1 (5) de la loi sur les sociétés commerciales, qui est établi par FPS Audit S.à r.l., réviseur d'entreprises, ayant son siège social au 46, boulevard Grande-Duchesse, L-1330 Luxembourg, et qui conclut de la manière suivante:

«Conclusion

Sur la base du travail effectué et décrit en section 4 de ce rapport, rien n'est venu à notre attention qui nous aurait porté à croire que la valeur des apports en nature s'élevant à USD 70.306.899,53 (USD 53.081.709,14 étant alloué à l'augmentation de capital et USD 17.225.190,39 étant alloué à la prime d'émission) ne correspond pas au moins en nombre et en valeur nominal aux 537.847.781 Nouvelles Actions de Classe A, aux 258.377.856 Actions Ordinaires de Classe B et aux 3.047.804.094 ARP de Classe A et aux 1.464.141.183 ARP de Classe B, ayant une valeur nominale de USD 0,01 chacune qui seront émises avec une prime d'émission s'élevant à USD 17.225.190,39.»

Ledit rapport, après avoir été signé ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte pour être formalisé avec lui.

Preuve de l'existence et Valeur des apports

Preuve de l'existence et de la valeur de cet apport en nature a été donnée par le rapport du réviseur susmentionné.

Réalisation effective des apports en nature

Lux Insulation Holdings S.à r.l., précitée, déclare, par le biais de son mandataire, que:

- elle est la seule propriétaire de la Créance de Lux Insulation Holdings S.à r.l. et possède le pouvoir d'aliéner celle-ci, étant légalement et conventionnellement librement transférable;
- la Créance de Lux Insulation Holdings S.à r.l. n'a, en conséquence, pas été transférée et aucune personne physique ou morale autre que Lux Insulation Holdings S.à r.l., précitée, ne dispose de droits sur la Créance de Lux Insulation Holdings S.à r.l.;
- toutes les formalités additionnelles sont en cours dans la juridiction dans laquelle se situe la Créance de Lux Insulation Holdings S.à r.l. en vue de valablement réaliser et formaliser la conversion et de rendre celle-ci efficace partout et envers tout tiers.

M. Lall, précité, déclare, par le biais de son mandataire, que:

- il est le seul propriétaire de la Créance de M. Lall et possède le pouvoir d'aliéner celle-ci, étant légalement et conventionnellement librement transférable;
- la Créance de M. Lall n'a, en conséquence, pas été transférée et aucune personne physique ou morale autre que M. Lall, précité, ne dispose de droits sur la Créance de M. Lall;
- toutes les formalités additionnelles sont en cours dans la juridiction dans laquelle se situe la Créance de M. Lall en vue de valablement réaliser et formaliser la conversion et de rendre celle-ci efficace partout et envers tout tiers.

Clayton Holding, précitée, déclare, par le biais de son mandataire, que:

- elle est la seule propriétaire de la Créance de Clayton Holding et possède le pouvoir d'aliéner celle-ci, étant légalement et conventionnellement librement transférable;
- la Créance de Clayton Holding n'a, en conséquence, pas été transférée et aucune personne physique ou morale autre que Clayton Holding, précitée, ne dispose de droits sur la Créance de Clayton Holding;
- toutes les formalités additionnelles sont en cours dans la juridiction dans laquelle se situe la Créance de Clayton Holding en vue de valablement réaliser et formaliser la conversion et de rendre celle-ci efficace partout et envers tout tiers.

Demilec, précitée, déclare, par le biais de son mandataire, que:

- elle est la seule propriétaire de la Créance de Demilec et possède le pouvoir d'aliéner celle-ci, étant légalement et conventionnellement librement transférable;
- la Créance de Demilec n'a, en conséquence, pas été transférée et aucune personne physique ou morale autre que Demilec, précitée, ne dispose de droits sur la Créance de Demilec;
- toutes les formalités additionnelles sont en cours dans la juridiction dans laquelle se situe la Créance de Demilec en vue de valablement réaliser et formaliser la conversion et de rendre celle-ci efficace partout et envers tout tiers.

Sixième résolution

L'assemblée décide de modifier l'exercice comptable annuel de la Société afin qu'il débute le premier jour du mois d'avril et se termine le trente-et-un mars de l'année suivante, le dernier exercice comptable ayant débuté le premier janvier 2013 s'étant clôturé le trente-et-un mars 2013, et l'exercice comptable actuel ayant débuté le premier avril 2013 se clôturant le trente-et-un mars 2014.

Septième résolution

L'assemblée décide de refondre les statuts de la Société pour lui donner désormais la teneur suivante:

Titre I^{er} . Dénomination, Objet, Durée, Siège social

Art. 1^{er}. «Il existe une société en commandite par actions sous la dénomination «Lux Insulation Management S.à r.l. & Partners S.C.A.», qui est régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après, la Société), et en particulier la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après, la Loi), ainsi que par les présents statuts (ci-après, les Statuts) et par tout pacte de détenteur de titres qui serait susceptible d'entrer en vigueur à tout moment parmi les actionnaires.

Art. 2. La Société peut réaliser toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations, au Grand-Duché de Luxembourg et à l'étranger. Sans préjudice de la généralité de ce qui précède, la Société peut réaliser tout ce qui est ici prévu sous réserve des dispositions de tout pacte de détenteur de titres qui serait susceptible d'entrer en vigueur à tout moment parmi les actionnaires:

La Société peut notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, mettre en valeur ces titres et brevets.

La Société peut accorder tout concours (par voie de prêts, avances, garanties, sûretés ou autres) aux sociétés ou entités dans lesquelles elle détient une participation ou qui font partie du groupe de sociétés auquel appartient la Société (y compris ses actionnaires ou entités liées).

La Société peut également réaliser toute opération financière, commerciale, industrielle, mobilière ou immobilière, prendre toutes mesures pour sauvegarder ses droits et réaliser toutes opérations, qui se rattachent directement ou indirectement à son objet ou qui favorisent son développement.

La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, y compris par voie d'offre publique. Elle peut procéder, par voie de placement privé ou public, à l'émission d'actions et obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts, convertibles ou non, et/ou de créances, toujours sous réserve des dispositions de tout pacte de détenteurs de titres qui serait susceptible d'entrer en vigueur parmi les actionnaires de la Société. Elle peut également consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou de toute autre société. La Société peut en outre nantir, céder, grever de charges ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur tout ou partie de ses avoirs.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg.

Il peut être transféré à toute autre adresse à l'intérieur de la même commune ou dans une autre commune par décision du Gérant (tel que défini ci-après), ou par une résolution de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, tel que requis par les dispositions applicables de la Loi.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Titre II. Capital, Actions

Art. 5. Le capital social de la Société s'élève à cinquante-trois million cent trente mille sept cent trente-six Dollars Américains et quatorze cents (USD 53.130.736,14) représenté par:

- cinq cent quarante-deux mille sept cent cinquante mille trois cent quatre-vingt-un (542.750.381) actions ordinaires de classe A (ci-après, les Actions Ordinaires de Classe A),
- deux cent cinquante-huit million trois cent soixante-dix-sept mille huit cent cinquante-six (258.377.856) actions ordinaires de classe B (ci-après, les Actions Ordinaires de Classe B),
- trois milliard quarante-sept million huit cent quatre mille quatre-vingt-quatorze (3.047.804.094) actions rachetables préférentielles de classe A (ci-après, les ARP de Classe A),
- un milliard quatre cent soixante-quatre million cent quarante et un mille cent quatre-vingt-trois (1.464.141.183) actions rachetables préférentielles de classe B (ci-après, les ARP de Classe B et avec les ARP de Classe A, les ARP),
- cent (100) actions de commandité (ci-après, les Actions de Commandité), toutes d'une valeur nominale d'un cent de Dollar Américain (USD 0,01) chacune.

Toute prime d'émission payée au-delà de la valeur nominale de toute action appartenant à n'importe quelle classe doit être rattachée et doit rester attachée à l'action et à la classe d'actions pour laquelle la prime a été payée jusqu'à son remboursement ou sa distribution. La prime d'émission doit être remboursée ou distribuée au seul détenteur d'une telle action et d'une telle classe d'actions qui bénéficie de droit exclusifs à cet égard lors de ce remboursement ou de cette distribution.

L'Action de Commandité est détenue par Lux Insulation Management S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxem-

bourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 166915, en tant qu'actionnaire à responsabilité illimitée et commandité (ci-après, le Gérant).

La Société peut racheter ses propres actions, y compris les ARP, dans les limites prévues par la Loi, les Statuts et le pacte de détenteurs de titres qui est susceptible d'être conclu à tout moment parmi les actionnaires.

L'Action de Commandité est et restera nominative.

Art. 6. La date de maturité des ARP est fixée au plus tôt (i) au dixième (10ème) anniversaire de leur date d'émission et (ii) au jour précédant immédiatement la date à laquelle la Société fusionne avec une autre société, entre dans une autre opération assimilée à une fusion conformément à l'Article 284 de la Loi, est sujette à une scission conformément aux Articles 285 à 308 de la Loi ou bien procède à la cession de ses actifs dans le cadre de la transaction régie par les Articles 308bis-1 à 308bis-14 de la Loi (la Date de Maturité). A la date ou après la Date de Maturité, qui peut être étendue d'un commun accord entre la Société et les détenteurs d'ARP, les ARP peuvent être remboursées ou annulées, au choix des détenteurs d'ARP, et, après un tel remboursement ou une telle annulation, le capital de la Société devra être réduit proportionnellement.

Le prix de rachat des ARP pour tout remboursement par les détenteurs d'ARP conformément à l'Article 6 ou par la Société conformément à l'Article 5 devra inclure (i) la valeur nominale de celles-ci, (ii) la prime d'émission qui y est attachée, et (iii) tout Dividende attaché aux ARP (tel que défini ci-après) comptabilisé à compter de la date de remboursement.

Art. 7. Le capital social peut être modifié à tout moment par une décision de l'assemblée générale des actionnaires conformément à l'Article 14 des Statuts, et toujours sous réserve des dispositions de tout pacte de détenteurs de titres qui serait susceptible d'entrer en vigueur à tout moment parmi les actionnaires. En revanche, lorsque les ARP sont encore en circulation, la Société ne peut pas, sauf avec l'accord des détenteurs des ARP pris par une résolution votée à la majorité des deux tiers des détenteurs des ARP, votant séparément en tant que classe (chaque détenteur d'ARP ayant droit à un droit de vote pour chaque ARP avec droit de vote détenue par lui ou elle), modifier les articles relatifs aux ARP.

Art. 8. Envers la Société, les actions sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par action est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

Art. 9. Toute Action de Commandité appartenant au Gérant ne peut être cédée qu'à un gérant remplaçant ou additionnel ayant une responsabilité illimitée.

Toute Action Ordinaire ou toute ARP, dans tous les cas avec toute prime d'émission y attachée (s'il y en a une), est librement transmissible, toujours sous réserve des dispositions de tout pacte de détenteurs de titres qui serait susceptible d'être conclu à tout moment entre les actionnaires.

Art. 10. La Société n'est pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'un ou plusieurs des actionnaires.

Titre III. Administration

Art. 11. La Société est gérée par le Gérant.

Le Gérant peut seulement être remplacé par l'accord unanime de tous les actionnaires.

En cas d'incapacité légale, de liquidation ou d'une autre situation permanente empêchant le Gérant d'exercer ses fonctions au sein de la Société, celle-ci ne sera pas automatiquement dissoute et liquidée, sous condition que le Conseil de Surveillance, suivant l'Article 15, nomme un administrateur, qui n'a pas besoin d'être actionnaire, afin d'exécuter les actes de gestion simples ou urgents, jusqu'à ce que se tienne une assemblée générale d'actionnaires, convoquée par cet administrateur dans les quinze (15) jours de sa nomination. Lors de cette assemblée générale, les actionnaires pourront nommer un gérant remplaçant, en respectant les règles de quorum et de majorité requises pour la modification des Statuts. L'absence d'une telle nomination entraînera la dissolution et la liquidation de la Société.

Une telle nomination d'un gérant remplaçant n'est pas soumise à l'approbation du Gérant.

Art. 12. Dans les rapports avec les tiers, le Gérant a tous pouvoirs pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social de la Société, sous réserve qu'aient été respectés les termes du présent article.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des actionnaires ou bien au Conseil de Surveillance par la Loi, les Statuts ou par tout pacte de détenteurs de titres qui serait susceptible d'être conclu à tout moment parmi, entre autres, les actionnaires, relèvent de la compétence du Gérant.

Vis-à-vis des tiers, la Société sera valablement engagée par la signature du Gérant, représenté par des représentants dûment nommés ou par la (les) autre(s) signature(s) de toute(s) autre(s) personne(s) à laquelle (auxquelles) pareil pouvoir de signature aura été délégué par le Gérant.

Le Gérant a le droit de déléguer certains pouvoirs déterminés à un ou plusieurs mandataires, choisis parmi les membres de son propre organe de gestion ou non, actionnaires de la Société ou non.

Art. 13. Le Gérant est conjointement et solidairement responsable de toutes les dettes qui ne peuvent être couvertes par les actifs de la Société.

Les détenteurs d'Actions Ordinaires s'abstiennent d'agir pour le compte de la Société de quelque manière ou en quelque qualité que ce soit autrement qu'en exerçant leurs droits d'actionnaire lors des assemblées générales, et ne sont tenus que dans la limite de leurs apports à la Société.

Aucune convention ou autre transaction que la Société pourra conclure avec d'autres sociétés ou firmes ne pourra être affectée ou annulée par le fait que le Gérant ou un ou plusieurs administrateurs, directeurs ou fondés de pouvoir du Gérant auraient un intérêt dans telle autre société ou firme ou par le fait qu'ils seraient administrateurs, associés, directeurs, fondés de pouvoir ou employés de cette autre société ou firme. Tout administrateur, directeur ou fondé de pouvoir du Gérant qui est administrateur, directeur, fondé de pouvoir ou employé d'une société ou firme avec laquelle la Société passe des contrats ou avec laquelle elle est autrement en relations d'affaires sera, par là même, privé du droit de délibérer, de voter et d'agir en toutes matières relatives à de pareils contrats ou pareilles affaires.

Titre IV. Assemblée générale des actionnaires

Art. 14. L'assemblée générale des actionnaires de la Société représente tous les actionnaires de la Société. Elle a les pouvoirs pour ordonner, faire ou ratifier les actes relatifs aux opérations de la Société, sous réserve que, sauf si les Statuts en disposent autrement, une résolution ne sera valablement adoptée que si elle est approuvée par le Gérant.

L'assemblée générale des actionnaires est convoquée par le Gérant ou par le Conseil de Surveillance ou tel qu'énoncé dans tout pacte de détenteurs de titres qui serait susceptible d'être conclu à tout moment parmi, entre autres, les actionnaires. Les assemblées générales d'actionnaires seront convoquées par une convocation donnée par le Gérant indiquant l'ordre du jour et envoyé par courrier recommandé au moins huit (8) jours avant la date prévue pour la réunion à chaque actionnaire à l'adresse des actionnaires telle qu'inscrite au registre des actions nominatives, sous réserve, toutefois, que toutes les actions soient nominatives.

L'assemblée générale annuelle se réunit le deuxième lundi du mois de juin à 11.00 heures CET, au siège social ou en tout autre lieu indiqué dans la convocation.

Si ce jour est un jour férié, légal ou bancaire, à Luxembourg, l'assemblée générale se réunit le premier jour ouvrable suivant.

D'autres assemblées générales d'actionnaires peuvent se tenir aux lieux et dates spécifiés dans les convocations.

Tout actionnaire de la Société peut participer par conférence téléphonique, vidéo conférence ou tout autre moyen de communication similaire grâce auquel (i) les actionnaires participant à l'assemblée peuvent être identifiés, (ii) toute personne participant à l'assemblée peut entendre les autres participants et leur parler, (iii) l'assemblée est retransmise en direct. La participation à une assemblée par un tel moyen de communication équivaldra à une participation en personne à l'assemblée.

Les Statuts pourront être modifiés, sous condition de l'approbation du Gérant, par une assemblée générale des actionnaires statuant aux conditions de quorum et de majorité requises par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, à moins que les Statuts ou tout pacte de détenteurs de titres qui serait susceptible d'être conclu à tout moment parmi les actionnaires, n'en disposent autrement.

Titre V. Conseil de surveillance

Art. 15. Les opérations de la Société et sa situation financière, y compris notamment la tenue de sa comptabilité, seront surveillées par le Conseil de Surveillance composé d'au moins trois (3) membres. Le Conseil de Surveillance peut être consulté par le Gérant sur toutes les matières que le Gérant déterminera et pourra autoriser les actes du Gérant qui, selon la loi, les règlements ou les présents Statuts, excèdent les pouvoirs du Gérant.

Le Conseil de Surveillance sera élu par l'assemblée générale annuelle des actionnaires pour une période d'un an. Les membres du Conseil de Surveillance peuvent être réélus.

Le Conseil de Surveillance élit un de ses membres comme président.

Le Conseil de Surveillance est convoqué par son président ou par le Gérant.

Une notification écrite de toute réunion du Conseil de Surveillance sera donnée à tous ses membres au moins huit (8) jours avant la date fixée pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature des circonstances constitutives de l'urgence sera contenue dans la convocation. Cette convocation peut être outrepassée par écrit, télégramme, télex ou télécopie ou tout autre moyen de communication similaire. Il ne sera pas nécessaire d'établir des convocations spéciales pour des réunions qui seront tenues à des dates et lieux prévus préalablement par une résolution du Conseil de Surveillance.

Chaque membre peut agir lors de toute réunion du Conseil de Surveillance en nommant par écrit, par télégramme, télex, télécopie ou tout autre moyen de communication similaire, un autre membre pour le représenter. Chaque membre peut représenter plusieurs de ses collègues.

Le Conseil de Surveillance ne peut délibérer et agir valablement que si au moins la majorité de ses membres sont présents ou représentés.

Les résolutions du Conseil de Surveillance sont inscrites dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion.

Les copies ou extraits de tels procès-verbaux, destinés à servir en justice ou ailleurs, seront signés par le président de la réunion ou deux membres.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés.

Les décisions écrites, approuvées et signées par tous les membres du Conseil de Surveillance ont le même effet que les décisions votées lors d'une réunion du Conseil; chaque membre doit approuver une telle décision par écrit, télégramme, télex, télécopie ou tout autre mode de communication analogue. Une telle approbation doit être confirmée par écrit et tous les documents constitueront la preuve qu'une telle décision a été adoptée.

Tout membre du Conseil de Surveillance peut participer à une réunion du Conseil de Surveillance par conférence téléphonique ou d'autres moyens de communication similaires par lesquels toutes les personnes prenant part à cette réunion peuvent s'entendre les unes les autres. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion.

Titre VI. Année sociale, Répartition des Bénéfices

Art. 16. L'exercice social commence le premier avril et se termine le trente et un mars de l'année suivante.

Art. 17. Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis par le Gérant, qui prépare aussi un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Tout actionnaire peut prendre connaissance desdits inventaire et bilan au siège social de la Société.

Art. 18. L'excédent favorable du compte de profits et pertes, après déduction des frais, charges, amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de la Société.

Chaque année, cinq pour cent (5%) du bénéfice net sont affectés à la réserve légale.

Ces prélèvements cessent d'être obligatoires lorsque la réserve légale atteint dix pour cent (10%) du capital social, mais doivent être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve de dix pour cent (10%) n'est plus atteint.

Le solde du bénéfice net peut être distribué aux actionnaires au prorata de leur participation dans la Société, toujours sous réserve des dispositions de tout pacte de détenteurs de titres qui est susceptible d'être conclu à tout moment entre les actionnaires et à condition que:

- les ARP de Classe A donnent droit à un dividende annuel préférentiel et cumulatif, calculé sur une base annuelle, payable avant toute autre distribution de dividende, à un taux équivalent à sept pour cent (7%) de la valeur nominale des ARP de Classe A et de toute prime d'émission y attachée (le Dividende Préférentiel des ARP de Classe A);

- les ARP de Classe B donnent droit à un dividende annuel préférentiel et cumulatif, calculé sur une base annuelle, payable avant toute autre distribution de dividende, à un taux équivalent à sept pour cent (7%) de la valeur nominale des ARP de Classe B et de toute prime d'émission y attachée (le Dividende Préférentiel des ARP de Classe B et avec le Dividende Préférentiel des ARP de Classe A, les Dividendes Préférentiels des ARP).

Si la Société décide de ne pas payer les Dividendes Préférentiels des ARP pour une année donnée pour quelque raison que ce soit ou n'est pas en mesure de payer les Dividendes Préférentiels des ARP pour une année donnée en raison d'un profit distribuable insuffisant, les Dividendes Préférentiels qui auraient dû être payés pour cette année donnée seront cumulés et reportés à nouveau sur la prochaine année comptable.

Tout dividende additionnel devra seulement être distribué sur une base entièrement diluée, c'est-à-dire, pour éviter toute confusion, sur la base de la valeur nominale de toutes les actions et primes d'émission qui y sont attachées.

Les détenteurs des ARP n'ont aucun autre droit à distribution de dividendes, à part les Dividendes Préférentiels des ARP.

Des dividendes intérimaires pourront être distribués en observant les conditions légales prévues par la loi, les Articles et tout pacte de détenteur de titres qui serait susceptible d'être conclu à tout moment parmi les actionnaires.

Titre VII. Dissolution, Liquidation

Art. 19. Au moment de la dissolution de la Société ou de la distribution de ses biens parmi les actionnaires dans le but de liquider ses actifs, la liquidation est assurée par un ou plusieurs liquidateurs, actionnaires ou non, nommés par les actionnaires qui déterminent leurs pouvoirs et rémunération.

Sous réserve des dispositions du paragraphe suivant, le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs de la Société après règlement de toutes les dettes, doit être seulement alloué sur une base entièrement distribuable, c'est-à-dire, pour éviter toute confusion, sur la base de la valeur nominale de toutes les actions et primes d'émission qui y sont attachées.

Aucune somme ne devra être payée ni aucun actif ne devra être distribué aux détenteurs de toute autre classe d'actions de la Société avant que ne soit payé aux détenteurs d'ARP une somme égale au prix total de remboursement spécifié à l'Article 6 et les détenteurs d'ARP auront droit à recevoir équitablement et proportionnellement toute somme provenant des actifs de la Société par préférence et par priorité aux détenteurs de toute autre classe d'actions de la Société. Tous les actifs et fonds restant de la Société seront divisés et payés à tous les détenteurs des autres classes d'actions de la Société en vertu de leurs droits respectifs.»

Titre VIII. Disposition générale

Art. 20. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique des Statuts, il est fait référence à la Loi et à tout pacte de détenteurs de titres qui est susceptible d'être conclu à tout moment parmi les actionnaires.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués à la somme de sept mille euros (EUR 7.000,-).

Constatation

Le notaire instrumentant déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête du mandataire des personnes comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française. A la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

DONT PROCES-VERBAL, fait et passé à Esch-sur-Alzette, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée aux membres du bureau et au mandataire des personnes comparantes, connus du notaire par leur nom et prénom, état et demeure, ils ont signé avec Nous notaire, le présent acte.

Signé Conde, Rouckert, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 04 octobre 2013. Relation: EAC/2013/12885.

Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2013147474/982.

(130180405) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2013.

C.A.R.E. Europe 1., S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 5.000.000,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 135.206.

In the year two thousand and thirteen, on the eighteenth day of September,

Before Maître Marc LOESCH, notary residing in Mondorf-les-Bains, acting in replacement of Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg) (hereinafter "Luxembourg"), momentarily absent and who will remain the depository of the present deed,

There appeared the following:

Three Oaks Investment Partnership LLP, a limited liability partnership incorporated and existing under the laws of the United Kingdom, with registered office at Ravenslea Road, GB-SW128SA London, registered with the Trade and Companies Register under number OC334389,

hereby represented by Me Anna Hermelinski-Ayache, lawyer, with professional address in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), by virtue of a proxy given on 17 September 2013.

Familie Hohmann GbR, a private civil company (Gesellschaft bürgerlichen Rechts) incorporated and existing under the laws of the Federal Republic of Germany, with registered office at 13A, Grenzstrasse, D-44869 Bochum,

hereby represented by Me Anna Hermelinski-Ayache, lawyer, with professional address in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), by virtue of a proxy given on 17 September 2013.

Star II UK Limited Partnership No.1, a limited partnership incorporated and existing under the laws of the United Kingdom, with registered office at 33, Cavendish Square, GB-W1G0PW London, registered with the Trade and Companies Register for England under number LP011001,

hereby represented by Me Anna Hermelinski-Ayache, lawyer, with professional address in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), by virtue of a proxy given on 17 September 2013.

Familie Kupczik GbR, a private civil company (Gesellschaft bürgerlichen Rechts) incorporated and existing under the laws of the Federal Republic of Germany, with registered office at 13B Waldweg, D-82031 Grünwald,

hereby represented by Me Anna Hermelinski-Ayache, lawyer, with professional address in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), by virtue of a proxy given on 17 September 2013.

Star II US Limited Partnership No 1., a limited partnership incorporated and existing under the laws of the United Kingdom, with registered office at 33, Cavendish Square, GB-W1G0PW London registered with the Trade and Companies Register for England under number LP011002,

hereby represented by Me Anna Hermelinski-Ayache, lawyer, with professional address in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), by virtue of a proxy given on 17 September 2013.

Star II Executive Co-Investment Limited Partnership, a limited partnership incorporated and existing under the laws of the United Kingdom, with registered office at 33, Cavendish Square, GB-W1G0PW London, registered with the Trade and Companies Register for England under number LP011000,

hereby represented by Me Anna Hermelinski-Ayache, lawyer, with professional address in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), by virtue of a proxy given on 17 September 2013.

Mr. Graham LEE, having his professional address at 25, Deveuneux Lane, GB- SW138DB London, United Kingdom, hereby represented by Me Anna Hermelinski-Ayache, lawyer, with professional address in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), by virtue of a proxy given on 17 September 2013.

and

Mr. Peter KÜHNLE, having his professional address at 18C, Eschbacher STrasse, D-61267 Neu Anspach, Germany, hereby represented by Me Anna Hermelinski-Ayache, lawyer, with professional address in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), by virtue of a proxy given on 17 September 2013.

The said proxies after having been initialled and signed *in variatur* by the appearing parties and the undersigned notary, shall be annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing parties, duly represented as mentioned above, declare that they are shareholders (the "Shareholders") of C.A.R.E Europe 1., S. à r.l., a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having a share capital of EUR 5,000,000.-, having its registered office at 9B, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 135.206, incorporated by a deed of Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg, dated 17 December 2007, published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 323 dated 7 February 2008. The articles of association of the Company (the "Articles of Association") were last amended further to a deed of Maître Martine Schaeffer of 30 January 2009 published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 498 dated 6 March 2009.

The appearing parties, duly represented as mentioned above, declare that they are fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda

1) Acknowledgement by the extraordinary general meeting of the Shareholders of the Company (the "Meeting") that the transfer of the entire issued share capital of the Company to CEP III First S. à r.l., a *société à responsabilité limitée* (private limited liability company), incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 2 avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg and registered with the Registre de Commerce et des Sociétés (trade and companies register) in Luxembourg under number B 179211 and with a share capital of one million nine hundred and twelve thousand five hundred Euro (EUR 1,912,500) (the "Transfer") shall occur on or about 19 September 2013;

2) Subject to the Transfer and provided that the Transfer occurs by 26 September 2013 at the latest, approval of the amendment and restatement of the Articles of Association including the amendment of the object clause in the form attached to the proxies, such amendment and restatement of the Articles of Association to be effective as from the date and time of the Transfer; and

3) Appointment of, and instruction to, any lawyer of the law firm NautaDutilh Avocats Luxembourg, with business address at 2, rue Jean Bertholet L-1233 Luxembourg (each an "Attorney"), each acting alone and with full power of substitution, to record before the notary public in Luxembourg the effectiveness of the Transfer as well as the effectiveness of the resolutions taken under items (1) and (2) of the agenda. Should the Transfer not occur by 26 September 2013 at the latest, instruction to any Attorney to record by way of notarial deed the non-effectiveness of the resolutions taken under items (1) and (2) of the agenda.

4) Miscellaneous.

The appearing parties, duly represented, have requested the undersigned notary to document the following resolutions:

First resolution

The extraordinary general meeting of the shareholders of the Company (the "Meeting") resolved to acknowledge that the transfer of the entire issued shares of the Company to CEP III First S. à r.l., a *société à responsabilité limitée* (private limited liability company), incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 2 avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg and registered with the Registre de Commerce et des Sociétés (trade and companies register) in Luxembourg under number B 179211 and with a share capital of one million nine

hundred and twelve thousand five hundred Euro (EUR 1,912,500) (the "Transfer") shall occur on or about 19 September 2013.

Second resolution

The Meeting resolved subject to the Transfer and provided that the Transfer occurs by 26 September 2013 at the latest, to approve the amendment and restatement of the Articles of Association including the amendment of the object clause in the form attached to the proxies and reflected below, such amendment and restatement of the Articles of Association to be effective as from the date and time of the Transfer.

The Meeting resolved to fully amend and restate the Articles of Association, which shall forthwith read as follows:

"Part I. Corporate form and Name, Registered office, Corporate purpose and Term of existence

Art. 1. Corporate Form and Name. The original subscriber(s) and all who may subsequently acquire the shares hereafter issued hereby establish a company which takes the form of a private limited-liability company (société à responsabilité limitée) (the "Company") which will be governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, notably the Act of 10 August 1915 on commercial companies, as amended (the "Act"), Article 1832 of the Civil Code, as amended, and the present articles of association (the "Articles").

The Company is incorporated under the name "C.A.R.E Europe 1., S. à r.l."

Art. 2. Registered Office. The Company has its registered office in the City of Luxembourg. The Company's Manager or, as the case may be, the Board of Managers is authorised to transfer the Company's registered office to any other location in the City of Luxembourg.

The Manager or, as the case may be, the Board of Managers may resolve to establish branches or other places of business in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad.

Should extraordinary political, economic or social developments occur or become imminent which are liable to interfere with the Company's normal activities at its registered office or hinder communications within that office or between that office and persons abroad, the Manager or, as the case may be, the Board of Managers may temporarily transfer the registered office abroad, until the end of such extraordinary circumstances. Such temporary measures will not affect the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of the registered office abroad, will remain governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg.

Art. 3. Corporate Object. The object of the Company is (i) the holding of participations, in any form whatsoever, in any commercial, industrial, financial or other Luxembourg or foreign companies, the control, the management, as well as the development of these participations, (ii) the financing of any commercial, industrial, financial or other Luxembourg or foreign companies belonging to the same group of companies as the Company and (iii) the acquisition of intellectual property rights and the licensing of such rights to any commercial, industrial, financial or other Luxembourg or foreign companies.

It may acquire any securities or rights by way of share participations, subscriptions, negotiations or in any manner, participate in the establishment, development and control of any companies or enterprises and render them any assistance.

The Company may also act as manager or director of one or several companies in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad.

The Company may borrow money in any form and proceed to the issuance of bonds, notes, promissory notes, certificates or any other financial or debt instruments or debt securities which may be convertible or not, except by way of public issuance.

The Company may grant loans or advance money by any means to other companies or undertakings belonging to the same group of companies as the Company and render any assistance by way in particular of the granting for the benefit of third parties of guarantees, collaterals, pledges, security interests, mortgages or otherwise and subordinate its claims in favor of third parties for the obligations of any such group companies or undertakings.

The Company may also enter into, execute and deliver and perform any swaps, futures, forwards, derivatives, options, repurchase, stock lending and similar transactions.

The Company may acquire intellectual property rights in any form and may grant rights in any such acquired intellectual property rights (by license agreement or otherwise) to any commercial, industrial, financial or other Luxembourg or foreign companies.

The Company may generally employ any techniques and instruments relating to investments for the purpose of their efficient management, including, but not limited to, techniques and instruments designed to protect it against credit, currency exchange, interest rate risks and any such other risks generally.

In addition, the Company can perform all legal, commercial, technical and financial investments or operation and in general, it may take any controlling and supervisory measures and carry out any operation or transaction which it may deem necessary or useful in the accomplishment and development of its purpose.

Art. 4. Term of Existence. The Company is incorporated for an unlimited term of existence.

Part II. Share capital and Shares

Art. 5. Share Capital. The share capital is set at five million Euros (EUR 5,000,000.-) represented by four million (4,000,000) shares with a nominal value of one Euro and twenty five cents (EUR 1.25-) each.

In addition to the share capital, a premium account may be set up, to which any premium paid on the shares, over and above the par value, will be transferred. The Company may use the amount held in the premium account to redeem its shares, set off net losses, and make distributions to shareholders or it can allocate the funds to the statutory reserve.

Art. 6. Shares. All shares are and will remain in registered form.

If and when the Company has only one shareholder, this shareholder may freely transfer its/her/his shares.

If and when the Company has several shareholders, the shares may be transferred freely only amongst the shareholders. The shares may be transferred to non-shareholders only with the authorisation of the general meeting of shareholders, at which at least three quarters of the share capital, which present or represented, cast their vote in favour of such transfer.

Shares may be transferred either by means of a notarised instrument or a private agreement. Any such transfer is not binding on the Company or third parties unless duly notified to or accepted by the Company, in accordance with Article 1690 of the Civil Code.

Each share is indivisible as far as the Company is concerned. Co-owners of shares must appoint a single person to represent them vis-à-vis the Company. The Company has the right to suspend the exercise of the rights attached to the relevant share until a single representative is appointed.

Art. 7. Capital Increases and Reductions. The Company's share capital may be increased or reduced on one or more occasions pursuant to a resolution of the sole shareholder or, as the case may be, the general meeting of shareholders, provided the quorum and majority set out in these Articles or the Act, as the case may be, are met.

Part III. Management, The board of managers and Auditors

Art. 8. Management. The Company shall be managed by one or more managers, who need not be shareholders in the Company (the "Manager(s)"). If several Managers are appointed, they will constitute a board of managers (the "Board of Managers").

The Manager(s) shall be appointed by the sole shareholder or, as the case may be, the general meeting of shareholders, which will determine their number, remuneration and the duration of their term of office. The Managers will hold office until their successors are elected. They may be re-elected at the end of their term and removed from office at any time, with or without cause, pursuant to a resolution of the sole shareholder or, as the case may be, the general meeting of shareholders.

Even after the end of their term of office, the Manager(s) shall not disclose information that could be detrimental to the Company's interests, except when disclosure is required by law.

Art. 9. Meetings of the Board of Managers. If the Company has a single Manager, the latter will exercise the powers granted by the Act to the Board of Managers.

The Board of Managers will appoint a chairperson (the "Chair") from amongst its members. It may also appoint a secretary, who need not be a Manager, to keep minutes of meetings of the Board of Managers and of the shareholder(s).

The Board of Managers will meet further to a notice sent by the Chair or at the request of any Manager. The Chair will preside over all meetings of the Board of Managers. In the Chair's absence, the Board of Managers may appoint another Manager as pro tempore chair by a majority vote of those present or represented at the meeting.

Except in urgent cases or with the prior consent of all those entitled to attend the meeting, at least twenty-four hours' written notice of a Board of Managers meeting must be given. Any such notice shall specify the place, date, time and agenda of the meeting.

The abovementioned notice requirement may be waived unanimously in writing or by letter, telefax, e-mail, telegram or telex by all Managers, either at the meeting or otherwise. No separate notice is required for meetings held at a time and place previously approved by the Board of Managers.

Every Board of Managers meeting shall be held in Luxembourg or another location indicated in the notice.

A Manager may appoint in writing by letter, telefax, e-mail, telegram or telex another Manager to represent him/her at any meeting of the Board of Managers. Votes may also be cast in writing by letter, telefax, e-mail, telegram or telex.

The quorum required for meetings of the Board of Managers shall be the presence or representation of a majority of Managers holding office.

Decisions shall be taken by a majority of the votes cast by those Managers present or represented at the meeting. In the event of a tie, the Chair shall cast the deciding vote.

One or more Managers may participate in a meeting by conference call, videoconference or any other means of communication allowing several persons to communicate simultaneously with each other. Such methods of participation are considered equivalent to physical presence at the meeting.

A written decision signed by all Managers is proper and valid as if it had been adopted at a duly convened and held meeting of the Board of Managers. Such a decision can be enacted either in a single document or in several documents with the same content, sent by letter, telefax, email, telegram or telex at the registered office of the Company, each signed by one or more Managers. The date of the written decision will be the date of the last signature of a Manager on a copy of the written decision.

Art. 10. Minutes of Meetings of the Board of Managers. The minutes of meetings of the Board of Managers or, as the case may be, written decisions taken by the sole Manager, shall be drawn up and signed by any two Managers present at the meeting or the Chair and the secretary or, as the case may be, the sole Manager. Any proxies shall remain appended thereto.

Extracts of the minutes can also be delivered to third parties dealing with the Company and certified either by any two Managers or by the Chair and the secretary or anyone to whom such power has been delegated by the Board of Managers. These minutes and extracts and all factual declarations contained therein shall be conclusive evidence towards the Company and any interested person that the resolutions have been duly taken at a meeting of the Board of Managers validly held.

Art. 11. General Powers of the Managers. The Manager or, as the case may be, the Board of Managers has the broadest powers to act on behalf of the Company and to perform or authorise all acts of administration or disposal which are necessary or useful to accomplish the Company's purpose. All powers not expressly reserved by the Act to the sole shareholder or, as the case may be, the general meeting of shareholders can be exercised by the Manager or the Board of Manager, as the case may be.

Art. 12. Delegation of Powers. The Manager or, as the case may be, the Board of Managers may confer certain powers and/or special duties on any member(s) of the Board of Managers or any other person(s), who need not be a Manager or Shareholder of the Company, acting alone or jointly, under such terms as the Manager or, as the case may be, the Board of Managers shall determine.

The Manager or, as the case may be, the Board of Managers may also establish one or more advisory committees and determine their composition and purpose.

Art. 13. Representation of the Company. If only one Manager has been appointed, the Company will be bound to third parties by the signature of that Manager as well as by the joint or single signature of any person(s) to whom the Manager has delegated signatory authority, within the limits of such authority.

If the Company is managed by a Board of Managers, subject to the following, the Company will be bound to third parties by the joint signature of any two Managers as well as by the joint or single signature of any person(s) to whom the Board of Managers has delegated signatory authority, within the limits of such authority.

Art. 14. Conflicts of Interest. No contract or transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated solely due to the fact that any one or more duly authorised representatives of the Company, including without limitation any Manager, has a personal interest in, or is a duly authorised representative of, that other company or firm. Except as otherwise provided herein, any duly authorised representative of the Company, including without limitation any Manager, who serves as a duly authorised representative of another company or firm with which the Company contracts or otherwise engages in business shall not, for that sole reason, automatically be prevented from taking part in the deliberations and acting on any matters with respect to such contract or other business.

Notwithstanding the foregoing, in the event a Manager has a personal interest in any transaction to which the Company is a party, other than transactions falling within the scope of the Company's day-to-day management, concluded in the Company's ordinary course of business, and arm's-length transactions, s/he shall inform the Board of Managers thereof and shall not deliberate or vote on the transaction. The sole shareholder or, as the case may be, the general meeting of shareholders, shall be notified of the transaction and the Manager's interest therein. When the Company has only a single Manager, any transaction to which the Company is a party and in which the sole Manager has a personal interest that conflicts with the Company's interest therein, other than those falling within the scope of the Company's day-to-day management, concluded in the Company's ordinary course of business, and arm's-length transactions, must be approved by the sole shareholder.

Art. 15. Indemnification. The Company shall indemnify any Manager and the latter's heirs, executors and administrators for expenses reasonably incurred in connection with any action, lawsuit or proceedings to which the Manager may be made a party by reason of being or having been a Manager or, at the request of the Company, of any other company of which the Company is a shareholder or creditor and by which the Manager is not entitled to be indemnified, except for actions, lawsuits or proceedings in relation to matters for which the Manager is held liable for gross negligence or misconduct. In the event of a settlement, indemnification shall only be provided for matters in relation to which the Company has been advised by its legal counsel that the Manager did not commit a breach of his or her duties. This right to indemnification is without prejudice to any other rights to which the relevant person may be entitled.

Art. 16. Audit. Unless the Company's annual accounts are audited by an independent auditor in accordance with the requirements of the Act, the supervision of the Company's operations may be, or shall be if the Company has more than twenty-five (25) shareholders, entrusted to one or more auditors, who need not be shareholders.

The auditors or, as the case may be, the independent auditor, if any, shall be appointed by the sole shareholder or the general meeting of shareholders, as the case may be, which will determine the number of statutory or independent auditors, if applicable, the remuneration of the statutory or independent auditor, and the duration of their term of office. The auditors will hold office until their successors are elected. They may be reappointed at the end of their term and removed from office at any time, with or without cause, pursuant to a resolution of the sole shareholder or the general meeting of shareholders, as the case may be.

Part IV. Meetings of shareholders

Art. 17. Annual General Meeting. The annual general meeting, to be held only if the Company has more than twenty-five (25) shareholders, will be held at the Company's registered office or at any other location specified in the notice of the meeting.

Art. 18. Other General Meetings of Shareholders. The Manager or any two Managers, as the case may be, the auditor (s), if any, or shareholders holding more than half the Company's share capital can call other general meetings of shareholders in accordance with the requirements of the Act.

If the Company has less than twenty-five (25) shareholders, general meetings of shareholders are not mandatory and the shareholders may vote on the proposed resolutions in writing.

General meetings of shareholders, including the annual general meeting, may be held abroad only if so required by an event of force majeure, in the opinion of the Manager or the Board of Managers, as the case may be.

Art. 19. Powers of the General Meeting of Shareholders. Any regularly constituted general meeting of shareholders represents the totality of the Company's shareholders.

The general meeting of shareholders shall have the powers reserved to it by the Act and these Articles.

Art. 20. Procedure and Voting. The general meeting of shareholders will meet further to a notice sent by the Manager or the Board of Managers, as the case may be, the auditor(s), if any, or shareholders holding more than half the Company's share capital, which meets the requirements of the Act and these Articles.

The notice shall be sent to the shareholders at least eight (8) days prior to the meeting and shall specify the date, time, place and agenda of the meeting.

If all shareholders are present or represented at a general meeting and state that they have been informed of the agenda, the meeting may be held without notice.

A shareholder may appoint in writing, pdf via email or by fax a proxy holder, who need not be a shareholder, to represent him or her at a meeting.

One or more shareholders may participate in a meeting by means of a conference call, videoconference or any similar means of communication enabling several persons to simultaneously communicate with each other. Such participation shall be deemed equivalent to physical presence at the meeting.

The Manager or, as the case may be, the Board of Managers may determine all other conditions that must be fulfilled in order to take part in a general meeting of shareholders.

The Chair of the Board of Managers or, in the Chair's absence, any other person appointed by the general meeting of shareholders shall preside over the meeting.

The chairperson of the general meeting of shareholders shall appoint a secretary.

The general meeting of shareholders shall appoint one or more returning officer(s).

The chairperson of the general meeting of shareholders, together with the secretary and the returning officer(s), shall form the bureau of the meeting.

An attendance list indicating the name of each shareholder, the number of shares held and, if applicable, the name of the shareholder's representative, shall be drawn up and signed by the members of the bureau or, as the case may be, their representatives.

Each share carries one vote, except as otherwise provided for by the Act.

Except as otherwise required by the Act or these Articles, any amendment to the present Articles must be approved by (i) a majority of the shareholders in numerical terms and (ii) representing three-quarters of the share capital.

Except as otherwise required by the Act or these Articles, all other resolutions must be approved by shareholders representing more than half the share capital. If the required quorum is not met at the first meeting, the shareholders shall be convened or consulted a second time, by registered letter, and decisions adopted by a majority of the votes cast, regardless of the percentage of share capital represented.

Art. 21. Minutes of Shareholder Meetings. Written decisions of the sole shareholder or the minutes of general meetings of shareholders, as the case may be, shall be drawn up and signed by the sole shareholder or, as the case may be, the bureau.

Copies of or extracts from the decisions of the sole shareholder or, as the case may be, minutes of the general meeting of shareholders shall be certified by the sole Manager or the Chair of the Board of Managers or any two Managers, as the case may be.

Part V. Financial year and Allocation of profits

Art. 22. Financial Year. The Company's financial year starts to run on the first day of January and ends on the last day of December of each year.

Art. 23. Approval of the Annual Accounts. At the end of each financial year, the accounts are closed and the Manager or, as the case may be, the Board of Managers shall prepare the Company's annual accounts in accordance with the Act and submit them, if applicable, to the auditor(s) for review and to the sole shareholder or, as the case may be, the general meeting of shareholders for approval.

Each shareholder or his/her representative may inspect the annual accounts at the Company's registered office, as provided by the Act.

Art. 24. Allocation of Profit. Five percent (5%) of the Company's net annual profit shall be allocated each year to the reserve required by the Act, until this reserve reaches ten percent (10%) of the Company's subscribed capital.

The sole shareholder or the general meeting of shareholders, as the case may be, shall determine how the remaining profits will be allocated, which may be used, in whole or in part, to absorb existing losses, if any, set aside in a reserve, carried forward to the next following financial year, or distributed to the shareholder(s) as a dividend.

Art. 25. Interim Dividends. The Manager or the Board of Managers, as the case may be, is authorised to pay interim dividends, provided interim financial statements have been drawn up showing that the Company has sufficient funds to make such a distribution.

Part VI. Dissolution and Liquidation

Art. 26. Dissolution and Liquidation. The Company may be dissolved pursuant to a decision of the sole shareholder or, as the case may be, the general meeting of shareholders, approved by the same quorum and majority required to amend these Articles, unless otherwise provided by the Act.

If the Company is dissolved, liquidation will be carried out by one or more liquidators (who may be natural persons or legal entities) appointed by the sole shareholder or the general meeting of shareholders, as the case may be, which will also determine their powers and compensation.

After settling all outstanding debts and liabilities, including taxes and liquidation costs, the remaining net assets of the Company shall be distributed amongst the shareholders pro rata in accordance with their shareholdings.

Part VII. Applicable law

Art. 27. Applicable Law. All matters not governed by these Articles shall be settled in accordance with the applicable law."

Third resolution

The Meeting resolved to appoint and to instruct any lawyer of the law firm NautaDutilh Avocats Luxembourg, with business address at 2, rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg (each an "Attorney"), each acting alone and with full power of substitution, to record before the notary public in Luxembourg the effectiveness of the Transfer as well as the effectiveness of the resolutions taken under items (1) and (2) of the agenda above.

The Meeting resolved that should the Transfer not occur by 26 September 2013 at the latest, any Attorney shall be instructed to record by way of notarial deed the non-effectiveness of the resolutions taken under items (1) and (2) on the agenda above.

Expenses

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever, which fall to be paid by the Company as a result of this document are estimated at one thousand six hundred Euro (EUR 1,600.-).

Declaration

The undersigned notary, who speaks and understands English, states herewith that, on request of the proxy holder of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same persons' proxy holder and in case of any differences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the date named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons' proxy holder, who is known to the notary by its surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with us, the notary, this original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le dix-huit septembre,

Par-devant Maître Marc LOESCH, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, agissant en remplacement de Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg) (ci-après "Luxembourg"), momentanément absente, laquelle dernière restera le dépositaire de la présente minute.

Ont comparu:

Three Oaks Investment Partnership LLP, un limited liability partnership incorporé et existant en vertu des lois du Royaume Uni, ayant siège à Ravenslea Road, GB-SW128SA Londres, enregistrée auprès du Trade and Companies Register sous le numéro OC334389,

ci-après représenté par Me Anna Hermelinski-Ayache, avocat, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), en vertu d'une procuration donnée le 17 septembre 2013.

Familie Hohmann GbR, une société civile (Gesellschaft bürgerlichen Rechts) incorporée et existant en vertu des lois de la République Fédérale d'Allemagne ayant siège à 13A, Grenzstrasse, D-44869 Bochum,

ci-après représenté par Me Anna Hermelinski-Ayache, avocat, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), en vertu d'une procuration donnée le 17 septembre 2013.

Star II UK Limited Partnership No.1, une société en commandite (limited partnership) incorporée et existant en vertu des lois du Royaume-Uni, ayant siège à 33, Cavendish Square, GB-W1G0PW London, enregistrée auprès du Trade and Companies Register for England sous le numéro LP011001,

ci-après représenté par Me Anna Hermelinski-Ayache, avocat, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), en vertu d'une procuration donnée le 17 septembre 2013.

Familie Kupczik GbR, une société civile (Gesellschaft bürgerlichen Rechts) incorporée et existant en vertu des lois de la République Fédérale d'Allemagne ayant siège à 13B Waldweg, D-82031 Grünwald,

ci-après représenté par Me Anna Hermelinski-Ayache, avocat, ayant adresse professionnelle à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), en vertu d'une procuration donnée le 17 septembre 2013.

Star II US Limited Partnership No 1., une société en commandite (limited partnership) incorporée et existant en vertu des lois du Royaume-Uni, ayant siège à 33, Cavendish Square, GB-W1G0PW London enregistrée auprès du Trade and Companies Register for England sous le numéro LP011002, ci-après représenté par Me Anna Hermelinski-Ayache, avocat, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), en vertu d'une procuration donnée le 17 septembre 2013.

Star II Executive Co-Investment Limited Partnership, a limited partnership incorporated and existing under the laws of the United Kingdom, with registered office at 33, Cavendish Square, GB-W1G0PW London, registered with the Trade and Companies Register for England under number LP011000,

ci-après représenté par Me Anna Hermelinski-Ayache, avocat, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), en vertu d'une procuration donnée le 17 septembre 2013.

Mr. Graham LEE, having his professional address at 25, Deveuneux Lane, GB- SW138DB London, United Kingdom,

ci-après représenté par Me Anna Hermelinski-Ayache, avocat, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), en vertu d'une procuration donnée le 17 septembre 2013.

et

Mr. Peter KÜHNLE, having his professional address at 18C, Eschbacher Strasse, D-61267 Neu Anspach, Germany,

ci-après représenté par Me Anna Hermelinski-Ayache, avocat, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), en vertu d'une procuration donnée le 17 septembre 2013.

Lesdites procurations, après avoir été signées ne varietur par les parties comparantes et le notaire instrumentant, seront annexées au présent acte aux fins d'enregistrement.

Les parties comparantes représentées comme décrit ci-dessus déclarent être associés (les "Associés") de C.A.R.E Europe 1., S. à r.l., une société à responsabilité limitée incorporée sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant un capital social de EUR 5,000,000.-, ayant son siège social au 9B, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B 135.206, incorporée par un acte de Maître Martine Schaeffer le 17 décembre 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 323 en date du 7 février 2008. Les statuts de la Société (les "Statuts") ont été modifiés pour la dernière fois par acte reçu par Maître Martine Schaeffer en date du 30 janvier 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 498 en date du 6 mars 2009.

Les parties comparantes, dûment représentées, ont requis le notaire soussigné d'acter les résolutions suivantes, basées sur l'ordre du jour suivant

Ordre du jour

1. Reconnaissance par l'assemblée générale extraordinaire des Associés de la Société (l'"Assemblée") que le transfert de l'entière du capital social émis de la Société à CEP III First S. à r.l., une société à responsabilité limitée incorporée et existant sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg, avec siège social au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 179211, ayant un capital social de un million neuf cent douze mille cinq cents Euros (EUR 1.912.500.-) (le "Transfert") doit avoir lieu le ou aux alentours du 19 septembre 2013.

2. Sous réserve du Transfert et à condition que le Transfert ait lieu le 26 septembre 2013 au plus tard, approbation de la modification et la refonte des Statuts y compris la modification de la clause d'objet social ainsi que mentionnée dans les procurations, telle modification et refonte des Statuts seront effectives à partir de la date et l'heure du Transfert; et

3. Nominer et mandater tout avocat de l'étude NautaDutilh Avocats Luxembourg, avec adresse professionnelle à 2, rue Jean Bertholet L-1233 Luxembourg (chacun "Avocat"), chacun agissant seul avec plein pouvoir de substitution, pour enregistrer devant le notaire public à Luxembourg l'effectivité du Transfert ainsi que l'effectivité des résolutions prises sous les points 1 et 2 ci-dessous de l'ordre du jour. Si le Transfert n'a pas lieu le 26 septembre 2013 au plus tard, instruction à tout Avocat d'enregistrer par voie d'acte notarié la non-effectivité des résolutions prises sous les points 1 et 2 ci-dessus de l'ordre du jour.

4. Divers

Les parties comparantes, dûment représentées, ont requis le notaire instrumentant de documenter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale extraordinaire des associés de la Société (l'"Assemblée") a décidé de reconnaître que le transfert de l'entière parts sociales émises par la Société à CEP III First S. à r.l., une société à responsabilité limitée incorporée et existant sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg, avec siège social au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 179211, ayant un capital social de un million neuf cent douze mille cinq cents Euros (EUR 1.912.500.-) (le "Transfert") doit avoir lieu le ou aux alentours du 19 septembre 2013.

Seconde résolution

L'Assemblée a décidé sous réserve du Transfert et à condition que le Transfert ait lieu le 26 septembre 2013 au plus tard d'approuver la modification et refonte des Statuts y compris la modification de la clause d'objet social sous la forme telle qu'attachée aux procurations et reflétée ci-dessus. La modification et refonte des Statuts seront effectives à partir de la date et l'heure du Transfert.

L'Assemblée a décidé d'entièrement modifier et réaffirmer les Statuts, qui seront désormais libellés comme suit:

"Chapitre I^{er} . Forme, Dénomination sociale, Siège, Objet, Durée

Art. 1^{er} . Forme et Dénomination Sociale. Il est formé par le(s) souscripteur(s) et toutes les personnes qui pourraient devenir détenteurs des parts sociales émises ci-après, une société sous la forme d'une société à responsabilité limitée (la "Société") régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, notamment par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la "Loi"), par l'article 1832 du Code Civil, tel que modifié, ainsi que par les présents statuts (les "Statuts").

La Société adopte la dénomination " C.A.R.E Europe 1., S. à r.l."

Art. 2. Siège Social. Le siège social est établi à Luxembourg Ville. Le Gérant ou, le cas échéant, le Conseil de Gérance, est autorisé à changer l'adresse du siège social de la Société à l'intérieur de la ville mentionnée ci-dessus.

Des succursales ou autres bureaux peuvent être établis soit au Grand-Duché de Luxembourg, soit à l'étranger par une décision du Gérant ou, le cas échéant, le Conseil de Gérance.

Au cas où le Gérant ou, le cas échéant, le Conseil de Gérance estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social sont de nature à compromettre l'activité normale de la société au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou entre ce siège et des personnes à l'étranger ou que de tels événements sont imminents, il pourra transférer temporairement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera régie par la loi du Grand-Duché de Luxembourg.

Art. 3. Objet Social. La Société a pour objet (i) la prise de participations, sous n'importe quelle forme, dans toutes entreprises commerciales, industrielles ou financières luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que le contrôle, l'administration, la gestion et la mise en valeur de ces participations, (ii) le financement de toutes entreprises commerciales, industrielles ou financières luxembourgeoises ou étrangères faisant partie du même groupe d'entreprises que celui de la Société et (iii) l'acquisition de droits de propriété intellectuelle et l'attribution de licences de tels droits à toutes entreprises commerciales, industrielles ou financières luxembourgeoises ou étrangères.

La Société peut acquérir toute sûreté ou droits en vertu de participations en capital, souscriptions, négociations ou de toutes autres manières, participer dans l'établissement, le développement et le contrôle de toute société ou entreprise et leur fournir tout type d'assistance.

La Société peut également agir en tant que gérant ou administrateur d'une ou plusieurs sociétés au Grand-Duché du Luxembourg ou à l'étranger.

La Société peut emprunter de l'argent, sous n'importe quelle forme et procéder à l'émission d'obligations, de prêts, de reconnaissances de dettes, de certificats ou de tout autre instrument financier ou de dette qui peuvent être convertis ou non, sauf sous la forme d'une émission publique.

La Société peut accorder des prêts ou avancer de l'argent par tout moyen à d'autres sociétés ou entreprises qui font partie du même groupe de sociétés que la Société et accorder de l'assistance en particulier en donnant de garanties, de sûretés, de gages, des intérêts, des hypothèques ou d'autres au profit de tiers et subordonner ses créances au profit de tiers pour les obligations ou engagements de toutes sociétés ou entreprises qui font partie du même groupe de sociétés que la Société.

La Société peut également souscrire à, conclure, mettre à disposition et exécuter des swaps, des futures, des forwards, des instruments dérivés, des options, des rachats, du stock lending et toutes transactions similaires.

La Société peut acquérir des droits de propriété intellectuelle sous toute forme que ce soit, et peut céder des droits relatifs à tout droit de propriété intellectuelle acquis (par contrat de licence ou sous une autre forme) à toutes entreprises commerciales, industrielles ou financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères.

De manière générale, la Société peut utiliser toutes techniques et instruments relatives aux investissements dans le but de leur gestion efficiente, y compris, mais non limité à, des techniques et instruments conçus à protéger la Société contre des risques de crédit, de cours des devises, de cours d'intérêts et contre tout autre risque similaire en général.

En outre, la Société peut effectuer tout investissement ou opération légale commerciale, industrielle et financière et en général peut prendre toutes les mesures de contrôle et de supervision et exécuter toute opération ou transaction qu'elle estime nécessaire ou utile dans l'accomplissement et le développement de son objet social.

Art. 4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Chapitre II. Capital social et Parts sociales

Art. 5. Capital Social. Le capital social de la Société est fixé à cinq millions d'euros (EUR 5.000.000.-) divisé en quatre millions (4.000.000) parts sociales ayant une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq cents (EUR 1,25.-) chacune.

En plus du capital social, un compte de prime d'émission peut être établi auquel toutes les primes payées sur une part sociale en plus de la valeur nominale seront transférées. L'avoir de ce compte de primes peut être utilisé pour payer les parts sociales que la Société pourrait racheter des associés, pour compenser des pertes nettes réalisées, pour effectuer des distributions aux associés, ou pour être affecté à la réserve légale.

Art. 6. Parts Sociales. Chaque part sociale sera et restera sous forme nominale.

Lorsque la Société est composée d'un associé unique, l'associé unique peut transmettre ses parts librement.

Si la Société est composée de plusieurs associés, les parts sociales sont librement cessibles uniquement entre associés. Dans cette situation, les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non associés que moyennant l'agrément des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

La cession de parts sociales doit être documentée dans un acte notarié ou sous seing privé. De telles cessions ne sont opposables à la Société et aux tiers qu'après qu'elles aient été correctement signifiées à la Société ou acceptées par la Société conformément à l'article 1690 du Code Civil.

Chaque part est indivisible à l'égard de la Société. Les propriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par un mandataire commun nommé ou non parmi eux. La Société a le droit de suspendre l'exercice de tous les droits attachés à la part sociale concernée et ce jusqu'à la nomination d'un mandataire commun.

Art. 7. Augmentation et Réduction du Capital Social. Le capital social de la Société peut être augmenté ou réduit, en une ou en plusieurs fois, par une résolution de l'associé unique ou, le cas échéant, de l'assemblée générale des associés adoptée aux conditions de quorum et de majorités exigées pour toute modification des statuts par ces Statuts ou, le cas échéant, par la Loi.

Chapitre III. Gérance, Conseil de gérance et Commissaires aux comptes

Art. 8. Gérance. La Société est gérée et administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non associés (le(s) "Gérant(s)"). Si plusieurs Gérants ont été nommés, les Gérants vont constituer un conseil de gérance (le "Conseil de Gérance").

Le(s) Gérant(s) est/sont nommé(s) par l'associé unique ou, le cas échéant, par l'assemblée générale des associés, qui fixe leur nombre, leur rémunération et le caractère limité ou illimité de leur mandat. Le(s) Gérant(s) restera/resteront en fonction jusqu'à la nomination de leur successeur. Il(s) peut/peuvent être renommé(s) à la fin de leur mandat et peut/peuvent être révoqué(s) à tout moment, avec ou sans motif, par une décision de l'associé unique ou, le cas échéant, de l'assemblée générale des associés.

Le(s) Gérant(s) ne révélera/révèleront pas, même après le terme de leur mandat, les informations concernant la Société à leur disposition, dont la révélation pourrait porter préjudice aux intérêts de la Société, excepté lorsqu'une telle révélation est obligatoire par la loi.

Art. 9. Réunions du Conseil de Gérance. Si la Société est composée d'un seul Gérant, ce dernier exerce le pouvoir octroyé par la Loi au Conseil de Gérance.

Le Conseil de Gérance choisira parmi ses membres un président (le "Président"). Il pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être Gérant et qui sera responsable de la tenue des procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance et des associés.

Le Conseil de Gérance se réunira sur convocation du Président ou à la demande d'un Gérant. Le Président présidera toutes les réunions du Conseil de Gérance, sauf qu'en son absence, le Conseil de Gérance désignera à la majorité des personnes présentes ou représentées à une telle réunion un autre président pro tempore.

Sauf en cas d'urgence ou avec l'accord préalable de toutes les personnes autorisées à participer, un avis écrit de toute réunion du Conseil de Gérance sera donné à tous les Gérants avec un préavis d'au moins vingt-quatre heures. La convocation indiquera le lieu, la date et l'heure de la réunion et en contiendra l'ordre du jour.

Il pourra être passé outre cette convocation avec l'accord écrit sous forme de lettre, téléfax, e-mail, télégramme ou télex de chaque Gérant donné à la réunion ou autrement. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour les réunions se tenant à une date et à un endroit déterminé dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil de Gérance.

Toute réunion du Conseil de Gérance se tiendra à Luxembourg ou à tout autre endroit indiqué dans la convocation.

Tout Gérant pourra se faire représenter aux réunions du Conseil de Gérance en désignant par écrit sous forme de lettre, téléfax, e-mail, télégramme ou télex, un autre Gérant comme son mandataire. Des votes peuvent également être émis sous forme de lettre, téléfax, e-mail, télégramme ou télex.

Le quorum du Conseil de Gérance est atteint par la présence ou la représentation d'une majorité de Gérants en fonction.

Les décisions sont prises à la majorité des votes des Gérants présents ou représentés à la réunion. En cas de parité des votes, le Président a une voix prépondérante.

Un ou plusieurs Gérants peuvent participer à une réunion par conférence téléphonique, vidéoconférence ou tout moyen de télécommunication similaire permettant à plusieurs personnes y participant de communiquer simultanément l'une avec l'autre. De telles participations doivent être considérées comme équivalentes à une présence physique à la réunion.

Une décision écrite par voie circulaire signée par tous les Gérants est régulière et valable comme si elle avait été adoptée à une réunion du Conseil de Gérance, dûment convoquée et tenue. Une telle décision pourra être documentée par un ou plusieurs écrits séparés ayant le même contenu, envoyé par lettre, téléfax, e-mail, télégramme ou télex au siège social de la Société, signés chacun par un ou plusieurs Gérants. La date de la décision écrite sera la date à laquelle le dernier Gérant signera une copie de la décision écrite.

Art. 10. Procès-verbaux du Conseil de Gérance. Les procès-verbaux de la réunion du Conseil d'Administration ou, le cas échéant, les décisions écrites du Gérant Unique, doivent être établies par écrit et signées par deux Gérants présents ou par le Président et le secrétaire, ou le cas échéant, le Gérant unique de la Société. Toutes les procurations seront annexées.

Les extraits des procès-verbaux de la réunion du Conseil d'Administration peuvent également être fournis aux tiers de la Société et être certifiés soit par deux Gérants ou par le Président et le secrétaire ou par toute autre personne à laquelle un tel pouvoir a été délégué par le Conseil de Gérance. Ces procès-verbaux et extraits et toutes déclarations factuelles y contenues auront valeur de preuve concluante à l'égard de la Société et toute personne ayant intérêt, que ces résolutions ont été dûment adoptées pendant une réunion du Conseil de Gérance qui s'est valablement réunie.

Art. 11. Pouvoirs des Gérants. Le Gérant unique ou, le cas échéant, le Conseil de Gérance est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société et pour accomplir et autoriser tous les actes d'administration ou de disposition, nécessaires ou utiles pour la réalisation de l'objet social de la Société. Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la Loi ou par les présents Statuts à l'associé unique ou, le cas échéant, à l'assemblée générale des associés sont de la compétence du Gérant unique ou, le cas échéant, du Conseil de Gérance.

Art. 12. Délégation de Pouvoirs. Le Gérant ou, le cas échéant, le Conseil de Gérance peut conférer certains pouvoirs et/ou mandats spéciaux à un ou plusieurs membres du Conseil de Gérance ou à une ou plusieurs autres personnes qui peuvent ne pas être Gérants ou Associés de la Société, agissant seul ou ensemble, selon les conditions et les pouvoirs applicables au Conseil de Gérance ou, le cas échéant, déterminés par le Conseil de Gérance.

Le Gérant ou, le cas échéant, le Conseil de Gérance peut aussi nommer un ou plusieurs comités et déterminer leur composition et leur objet.

Art. 13. Représentation de la Société. En cas de nomination d'un Gérant unique, la société sera engagée à l'égard des tiers par la signature individuelle de ce gérant, ainsi que par les signatures conjointes ou la signature unique de toute personne à qui le Gérant a délégué un tel pouvoir de signature, dans les limites d'un tel pouvoir.

Dans le cas où la Société est gérée par un conseil de gérance et sous réserve de ce qui suit, la Société sera engagée vis-à-vis des tiers par les signatures conjointes de deux gérants ainsi que par la signature unique de toute personne à qui le Conseil de Gérance a délégué un tel pouvoir de signature, dans les limites d'un tel pouvoir.

Art. 14. Conflit d'intérêts. Aucun contrat ou autre transaction entre la Société et d'autres sociétés ou firmes ne sera affecté ou invalidé par le fait qu'un ou plusieurs représentants valablement autorisés de la Société, comprenant mais non limité à tout Gérant, y auront un intérêt personnel, ou en seront des représentants valablement autorisés. Sauf dispositions contraires ci-dessous, tout représentant valablement autorisé de la Société, en ce compris tout Gérant qui remplira en même temps des fonctions de représentant valablement autorisé pour le compte d'une autre société ou firme avec laquelle

la Société contractera ou entrera autrement en relations d'affaires, ne sera pas, pour ce seul motif, automatiquement empêché de donner son avis et d'agir quant à toutes opérations relatives à un tel contrat ou opération.

Nonobstant ce qui précède, au cas où un Gérant ou un fondé de pouvoirs de la Société aurait un intérêt personnel dans une opération à laquelle la Société est partie, autre que les transactions conclues dans le cadre de la gestion journalière de la Société, conclue dans des conditions d'affaires ordinaires de la Société et dans des conditions contractuelles normales, il/elle en avisera le Conseil de Gérance (s'il existe) et ne pourra prendre part aux délibérations ou émettre un vote au sujet de cette opération. Cette opération ainsi que l'intérêt personnel du Gérant dans celle-ci seront portés à la connaissance de l'associé unique ou, le cas échéant, à la prochaine assemblée générale des associés. Lorsque la Société est composée d'un seul Gérant, toute transaction à laquelle la Société devient partie, autres que les transactions tombant dans le cadre de la gestion journalière de la Société, conclue dans des conditions d'affaires ordinaires de la Société et dans des conditions contractuelles normales, et dans laquelle le Gérant unique a un intérêt personnel qui est en conflit avec l'intérêt de la Société, la transaction concernée doit être approuvée par l'associé unique.

Art. 15. Indemnisation. La Société doit indemniser tout Gérant et ses héritiers, exécuteurs et administrateurs testamentaires, des dépenses raisonnables faites par lui en relation avec toute action, procès ou procédure à laquelle il a pu être partie en raison de sa fonction passée ou actuelle de Gérant, ou, à la demande de la Société, de toute autre société dans laquelle la Société est associé ou créancière et par laquelle il n'est pas autorisé à être indemnisé, excepté en relation avec les affaires pour lesquelles il est finalement déclaré dans de telles actions, procès et procédures responsable de grosse négligence ou faute grave. En cas de règlement amiable d'un conflit, des indemnités doivent être accordées uniquement dans les matières en relation avec le règlement amiable du conflit pour lesquelles, selon le conseiller juridique de la Société, la personne indemnisée n'a pas commis une telle violation de ses obligations. Le droit à indemnité ci-avant n'exclut pas d'autres droits que la personne concernée peut revendiquer.

Art. 16. Révision des comptes. Sauf si les comptes annuels de la Société sont révisés par un réviseur d'entreprises indépendant conformément aux obligations de la Loi, les opérations de la Société peuvent être surveillées par un ou plusieurs commissaires aux comptes, associés ou non, et devront obligatoirement l'être si la Société compte plus de vingt-cinq (25) associés.

Les commissaires aux comptes ou, le cas échéant, le réviseur d'entreprises indépendant, s'il y en a, seront nommés par décision de l'associé unique ou, le cas échéant, par l'assemblée générale des associés, selon le cas, qui déterminera leur rémunération et la durée de leur mandat. Les auditeurs resteront en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus. Ils sont rééligibles à la fin de leur mandat et ils peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par décision de l'associé unique ou, le cas échéant, de l'assemblée générale des associés.

Chapitre IV. Assemblée générale des associés

Art. 17. Assemblée Générale des Associés. L'assemblée générale annuelle qui doit être tenue uniquement si la Société a plus de vingt-cinq (25) associés, sera tenue au siège social de la société ou à un autre endroit tel qu'indiqué dans la convocation de l'assemblée.

Art. 18. Autres Assemblées Générales des Associés. Les assemblées générales des associés se réunissent en conformité avec la Loi sur convocation du Gérant ou de deux Gérants ou, le cas échéant, le/les commissaire(s) aux comptes, ou des associés représentant plus de la moitié du capital social de la Société.

Si la Société est composée de moins de vingt-cinq (25) associés, les assemblées générales des associés ne sont pas obligatoires et les associés peuvent voter par écrit sur les résolutions proposées.

Les assemblées générales des associés, y compris l'assemblée générale annuelle, peuvent se tenir à l'étranger seulement si, à l'avis discrétionnaire du Gérant ou, le cas échéant, du Conseil de Gérance, des circonstances de force majeure l'exigent.

Art. 19. Pouvoirs de l'Assemblée Générale. Toute assemblée générale des associés régulièrement constituée représente l'ensemble des associés.

L'assemblée générale des associés a les pouvoirs lui attribués par la Loi et les présents Statuts.

Art. 20. Procédure, Vote. L'assemblée générale des associés se réunit en conformité avec la Loi et les présents Statuts sur convocation du Gérant ou, le cas échéant, du Conseil de Gérance, subsidiairement, du commissaire aux comptes, ou plus subsidiairement, des associés représentant plus de la moitié du capital social de la Société.

La convocation sera envoyée aux associés au moins huit (8) jours avant la tenue de la réunion et contiendra la date, l'heure, l'endroit et l'ordre du jour de la réunion.

Au cas où tous les associés sont présents ou représentés à l'assemblée générale des associés et déclarent avoir eu connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée, l'assemblée pourra être tenue sans convocation préalable.

Tout associé peut prendre part aux assemblées en désignant par écrit ou par télécopieur un mandataire, lequel peut ne pas être associé.

Un ou plusieurs associés peuvent participer à une assemblée par conférence téléphonique, par vidéoconférence ou par tout moyen de télécommunication similaire permettant à plusieurs personnes y participant de communiquer simul-

tanément l'une avec l'autre. De telles participations doivent être considérées comme équivalentes à une présence physique à l'assemblée.

Le Gérant ou, le cas échéant, le Conseil de Gérance peut déterminer toutes les autres conditions devant être remplies pour la participation à l'assemblée générale des associés.

Toute assemblée générale des associés doit être présidée par le Président du Conseil de Gérance ou, en son absence, par toute autre personne nommée par l'assemblée générale des associés.

Le président de l'assemblée générale des associés doit nommer un secrétaire.

L'assemblée générale des associés doit nommer un ou plusieurs scrutateurs.

Le président de l'assemblée générale des associés ensemble avec le secrétaire et le(s) scrutateur(s) nommés forment le bureau de l'assemblée générale.

Une liste de présence indiquant le nom des associés, le nombre de parts sociales détenues par eux et, si possible, le nom de leur représentant, est dressée et signée par le bureau de l'assemblée générale des associés ou, le cas échéant, leurs représentants.

Un vote est attaché à chaque part sociale, sauf prévu autrement par la Loi.

Sauf dispositions contraires de la Loi ou par des présents Statuts, toute modification des présents Statuts doit être approuvée par des associés (i) représentant une majorité des associés en nombre et (ii) représentant les trois-quarts du capital social.

Sauf dispositions contraires de la Loi ou des présents Statuts, toutes les autres décisions seront adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social de la Société. Dans le cas où un tel quorum n'est pas atteint à la première assemblée, les membres doivent être convoqués ou consultés seconde fois, par lettre recommandée, et les décisions doivent être adoptées par une majorité de votes, quel que soit le capital représenté.

Art. 21. Procès-verbaux des résolutions des associés. Les procès-verbaux des décisions écrites de l'associé unique ou, le cas échéant, des assemblées générales des associés doivent être établies par écrit et signée par le seul associé ou, le cas échéant, par le bureau de l'assemblée.

Les copies ou extraits des procès-verbaux de l'associé unique ou, le cas échéant, de l'assemblée générale des associés doivent être certifiées par le Gérant unique ou, le cas échéant, par le Président du Conseil de Gérance ou par deux Gérants.

Chapitre V. Année sociale et Répartition des Bénéfices

Art. 22. Année Sociale. L'année sociale de la Société commence le premier jour du mois de janvier et finit le dernier jour du mois de décembre de chaque année.

Art. 23. Approbation des Comptes Annuels. A la fin de chaque année sociale, les comptes sont arrêtés et le Gérant ou, le cas échéant, le Conseil de Gérance dresse les comptes annuels de la Société conformément à la Loi et les soumet, le cas échéant, au commissaire aux comptes ou, le cas échéant, au réviseur d'entreprises indépendant, pour révision et à l'associé unique ou, le cas échéant, à l'assemblée générale des associés pour approbation.

Tout associé ou son mandataire peut prendre connaissance des comptes annuels au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi.

Art. 24. Affectation des Bénéfices. Sur les bénéfices nets de la Société il sera prélevé cinq pour cent (5 %) pour la formation d'un fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve légale atteindra dix pour cent (10%) du capital social souscrit de la Société.

L'associé unique ou, le cas échéant, l'assemblée générale des associés décide de l'affectation du solde des bénéfices annuels nets. Elle peut décider de verser la totalité ou une part du solde pour absorber des pertes, s'il y en a, de le verser à un compte de réserve ou de provision, de le reporter à nouveau ou de le distribuer aux associés comme dividendes.

Art. 25. Dividendes Intérimaires. Le Gérant unique ou, le cas échéant, le Conseil de Gérance est autorisé à verser des acomptes sur dividendes, sous condition que des comptes intérimaires aient été établis et fassent apparaître assez de fonds disponibles pour une telle distribution.

Chapitre VI. Dissolution et Liquidation

Art. 26. Dissolution, Liquidation. La Société peut être dissoute par une décision de l'associé unique ou, le cas échéant, de l'assemblée générale des associés délibérant aux mêmes conditions de quorum et de majorité que celles exigées pour la modification des Statuts, sauf dispositions contraires de la Loi.

En cas de dissolution de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs (personnes physiques ou morales), nommées par l'associé unique ou, le cas échéant, par l'assemblée générale des associés qui termineront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Après paiement de toutes les dettes et charges de la Société, toutes les taxes et frais de liquidation compris, l'actif net restant sera reparti équitablement entre tous les associés au prorata du nombre de parts sociales qu'ils détiennent.

Chapitre VII. Loi applicable

Art. 27. Loi Applicable. Toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents Statuts seront réglées conformément à la Loi."

Troisième résolution

L'Assemblée a décidé de nommer et mandater tout avocat de l'étude NautaDutilh Avocats Luxembourg, avec adresse professionnelle à 2, rue Jean Bertholet L-1233 Luxembourg (chacun "Avocat"), chacun agissant seul avec plein pouvoir de substitution, pour enregistrer devant le notaire public à Luxembourg l'effectivité du Transfer ainsi que l'effectivité des résolutions prises sous les points 1 et 2 ci-dessus de l'ordre du jour.

L'Assemblée a décidé que si le Transfert ne se réalise pas le 26 septembre 2013 au plus tard, chaque Avocat est mandaté pour enregistrer par voie d'acte notarié la non-effectivité des résolutions prises en vertu des points 1 et 2 de l'ordre du jour ci-dessus.

Evaluation des frais

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature payable par la Société, en raison du présent acte sont évalués à mille six cents Euros (EUR 1.600.-).

Déclaration

Le notaire instrumentant, qui parle et comprend la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du mandataire de la comparante ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; à la demande du même mandataire, et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

DONT ACTE, le présent acte a été établi à Luxembourg à la date donnée en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état civil et domicile, ce dernier a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: A. Hermelinski-Ayache et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 25 septembre 2013. Relation: LAC/2013/43567.

Reçu soixante-quinze euros Eur 75.-

Le Receveur (signé): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, aux fins d'inscription au Registre de Commerce.

Luxembourg, le 22 octobre 2013.

Référence de publication: 2013147226/724.

(130180235) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2013.

Project People S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9227 Diekirch, 50, Esplanade.

R.C.S. Luxembourg B 180.943.

STATUTS

L'an deux mille treize, le deux octobre.

Par-devant Maître Edouard DELOSCH, notaire de résidence à Diekirch, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

- Monsieur Pankaj Jayantilal KORJA, dirigeant de sociétés, né le 21 janvier 1965 à Nairobi (Kenya), demeurant à UK-RG9 3BL Henley-On-Thames (Royaume-Uni), Oxon, at Mill End Reach, Hambleden, (ci-après le «Comparant»),

ici représenté par Madame Carina RODRIGUES, secrétaire, demeurant professionnellement à L-9227 Diekirch, 50 Esplanade, en vertu d'une procuration sous seing privé à lui délivrée en date du 18 septembre 2013.

Laquelle procuration, après avoir été signée «ne varietur» par le mandataire du comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lequel Comparant, représenté comme ci-avant, a requis le notaire instrumentant de documenter, ainsi qu'il suit, les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'il entend constituer comme suit:

Art. 1^{er}. Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après la «Société») et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la «Loi»), ainsi que par les statuts de la Société (ci-après les «Statuts»).

Art. 2. La Société a pour objet la prestation de services commerciaux et de conseils en matière de ressources humaines, ainsi que tout service en relation avec le recrutement et la formation de personnel.

La société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, au développement, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets, marques, modèles, ou autres droits de propriété intellectuelle de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets.

Elle pourra emprunter avec ou sans garantie, hypothéquer ou gager ses biens, ou se porter caution personnelle et/ou réelle, au profit d'autres entreprises, sociétés ou tiers, sous réserve des dispositions légales afférentes.

La Société exercera son activité tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

De façon générale, la Société pourra réaliser toutes opérations mobilières et immobilières, commerciales, industrielles ou financières, se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou qui sont de nature à en faciliter l'extension ou le développement.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La Société prendra la dénomination «PROJECT PEOPLE S.à r.l.».

Art. 5. Le siège social est établi dans la Commune de Diekirch.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une simple délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

L'adresse du siège social peut être déplacée à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux, agences et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500.) représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (EUR 125.-) chacune.

Art. 7. Le capital social de la Société peut être modifié à tout moment par une décision des associés.

Art. 8. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

Art. 9. Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

Art. 10. Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles à des tiers que moyennant l'application de ce qui est prescrit par l'article 189 de la Loi.

Art. 11. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

Art. 12. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants.

Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance.

Le(s) gérants ne sont pas obligatoirement associés.

Le(s) gérant(s) est(sont) révocables ad nutum.

Dans les rapports avec les tiers, le(s) gérant(s) aura(ont) tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant et en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société sera engagée par la seule signature du gérant unique et en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux membres du conseil de gérance.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, peut subdéléguer une partie de ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, déterminera les responsabilités et la rémunération (s'il en est) de ces agents, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

En cas de pluralité de gérants, les résolutions du conseil de gérance seront adoptées à la majorité des gérants présents ou représentés.

Art. 13. Le ou les gérants ne contractent à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

Art. 14. L'associé unique exerce tous pouvoirs qui lui sont conférés par l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quel que soit le nombre de parts qu'il détient.

Chaque associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre des parts détenues par lui.

Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital.

Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptées que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

Art. 15. L'année sociale commence le premier (1^{er}) janvier et se termine le trente et un (31) décembre de la même année.

Art. 16. Chaque année, au trente et un (31) décembre, les comptes de la Société sont établis et le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

Art. 17. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social.

Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés en proportion avec leur participation dans le capital de la Société.

Art. 18. Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Art. 19. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

Souscription et libération

Les parts sociales ont été toutes souscrites de la manière suivante:

Monsieur Pankaj Jayantilal KORJA, pré-qualifié,	100 parts sociales
TOTAL	100 parts sociales

Toutes les parts sociales ont été intégralement libérées en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500.-) est à la libre disposition de la Société ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentant qui le constate expressément.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence au jour de la constitution de la Société et se termine le 31 décembre 2013.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à sont évalués à environ mille euros (EUR 1.000.-).

Résolutions de l'associé

Et aussitôt l'associé unique, représenté comme ci-avant, représentant l'intégralité du capital social prend les résolutions suivantes:

1) Est nommé gérant de la Société pour une durée indéterminée:

- Monsieur Pankaj Jayantilal KORJA, dirigeant de sociétés, né le 21 janvier 1965 à Nairobi (Kenya), demeurant à UK-RG9 3BL Henley-On-Thames (Royaume-Uni), Oxon, at Mill End Reach, Hambleden.

La Société sera engagée en toutes circonstances par sa seule signature.

2) L'adresse de la Société est fixée à L-9227 Diekirch, 50, Esplanade.

DONT ACTE, fait et passé à Diekirch, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au Comparant, connu du notaire par nom, prénom, état et demeure, ce dernier a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: C. RODRIGUES, DELOSCH.

Enregistré à Diekirch, le 03 octobre 2013. Relation: DIE/2013/12221. Reçu soixante-quinze (75,-) euros.

Le Releveur p.d. (signé): RECKEN.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 11 octobre 2013.

Référence de publication: 2013146986/130.

(130178913) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2013.

Ojaco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 111.694.

—
EXTRAIT

Suite à une convention de cession de parts sous seing privé du 22 août 2013 entre la société FINANCE GESTION INVESTISSEMENT S.A.S et M. Philippe OUDENOT par laquelle FINANCE GESTION INVESTISSEMENT SAS. a cédé à M. Philippe OUDENOT 3760 parts sociales de la société, les associés de la société est comme suit;

- Société des Cadres EIS SA

25A boulevard Royal

L-2449 Luxembourg

RCS Luxembourg: B 111693 132.507 parts sociales

- F.H.&F.S.A.

24, Avenue Matignon

F-75008 PARIS (France)

RCS Paris: 378 156 319 74.065 parts sociales

Finance Gestion Investissement S.A.S.

61 Boulevard Lazare Carnot

F-31000 TOULOUSE (France)

RCS Toulouse: 433 734 142 104.225 parts sociales

- ANCAPA GmbH

95 Baarenstrasse

CH-63001 ZUG (Suisse)

RCS du Canton de Zug: CH-170.4.006.023-8 83.389 parts sociales

- FRIEDRICH Maurice

Né le 14/12/1959 à Paris 19^{ème} (France)

24, Avenue Matignon

F-75008 PARIS (France) 6.000 parts sociales

- HEILBRONN François

Né le 22/01/1961 à Paris 16^{ème} (France)

24, Avenue Matignon

F-75008 PARIS (France) 6.000 parts sociales

- FISZER Henri

Né le 02/11/1960 à Paris (France)

24, Avenue Matignon

F-75008 PARIS (France) 6.005 parts sociales

- OUDENOT Philippe

Né le 16/11/1959 à Mans (France)

24 Avenue Aristide Briand

F-60270 GOUVIEUX (France) 3.760 parts sociales

TOTAL 415.951 parts sociales

(415.951 parts sociales d'une valeur nominale de 10,- € chacune soit un capital de 4.159.510,- €.)

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013148244/46.

(130181030) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2013.